

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VIII

(MINISTÈRE DE LA GUERRE).

(Voir page 47, le tableau VIII
annexé au projet de loi).

(416)

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VIII
(MINISTÈRE DE LA GUERRE).

TABLEAU DE DÉVELOPPEMENT
PRÉSENTANT LA COMPARAISON DES PROPOSITIONS DE DÉPENSE POUR
L'EXERCICE 1885 AVEC LES PRÉVISIONS DE L'EXERCICE 1884.



BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^o DES ARTICLES	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885	votés pour l'exercice 1884.
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	°	Traitement du Ministre fr.	21,000	21,000
2	°	— de 50 fonctionnaires et employés civils (1). 165,160	200,000	200,000
		— des huissiers, messagers et gens de service. 34,840		
3	°	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre. 10,000	16,000	16,000
		— aux sous-officiers — — — — — 6,000		
<i>Matériel.</i>				
4	°	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. 25,000	65,000	65,000
		Chauffage et éclairage. 15,000		
		Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000		
Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.				
<i>Dépôt de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre fr. 14,000		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
Charges ordinaires et permanentes.				
5	b.	Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr. 15,000	200,000	200,000
		Traitements de 6 graveurs et dessinateurs permanents (2) 21,000		
Charges extraordinaires et temporaires.				
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 150,000		
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}.			502,000	502,000

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.																																												
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																															
				(1) Composition de ce personnel.																																												
		21,000 »	21,000 »																																													
		200,000 »	199,996 67																																													
		16,000 »	15,986 50																																													
		55,000 »	119,000 »																																													
				<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nombre.</th> <th rowspan="2">EMPLOIS.</th> <th rowspan="2">Traitement maximum et minimum.</th> <th colspan="2">MONTANT</th> <th rowspan="2">Totaux.</th> </tr> <tr> <th>des traitements.</th> <th>des suppléments pour ancienneté de service et de grade.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>Chefs de division</td> <td>{ 7,800 6,400 }</td> <td>21,500</td> <td>2,980</td> <td>24,280</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Chefs de bureau</td> <td>{ 5,400 4,400 }</td> <td>59,200</td> <td>3,980</td> <td>43,180</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td>{ 5,900 3,300 }</td> <td>52,400</td> <td>800</td> <td>52,900</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Employés de 1^{re} classe</td> <td>{ 3,000 2,400 }</td> <td>52,400</td> <td>»</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>18</td> <td>Employés de 2^e classe.</td> <td>{ 2,200 1,400 }</td> <td>32,400</td> <td>»</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>80</td> <td></td> <td>TOTAUX.</td> <td>187,700</td> <td>7,460</td> <td>163,160</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT		Totaux.	des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,500	2,980	24,280	8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	59,200	3,980	43,180	9	Sous-chefs de bureau	{ 5,900 3,300 }	52,400	800	52,900	12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	52,400	»	32,400	18	Employés de 2 ^e classe.	{ 2,200 1,400 }	32,400	»	32,400	80		TOTAUX.	187,700	7,460	163,160
Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT					Totaux.																																								
			des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.																																												
3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,500	2,980	24,280																																											
8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	59,200	3,980	43,180																																											
9	Sous-chefs de bureau	{ 5,900 3,300 }	52,400	800	52,900																																											
12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	52,400	»	32,400																																											
18	Employés de 2 ^e classe.	{ 2,200 1,400 }	32,400	»	32,400																																											
80		TOTAUX.	187,700	7,460	163,160																																											
				(2) Composition de ce personnel.																																												
		200,000 »	200,000 »																																													
				<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nombre.</th> <th rowspan="2">GRADES.</th> <th rowspan="2">Traitement annuel.</th> <th rowspan="2">Montant des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>Maitres graveurs ou dessinateurs.</td> <td>{ 4,500 3,300 }</td> <td>3,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Graveurs ou dessinateurs</td> <td>3,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Idem. Idem.</td> <td>3,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td></td> <td>TOTAL . . .</td> <td>21,000</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.	2	Maitres graveurs ou dessinateurs.	{ 4,500 3,300 }	3,000	2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000	2	Idem. Idem.	3,000	6,000	6		TOTAL . . .	21,000																								
Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.																																													
				2	Maitres graveurs ou dessinateurs.	{ 4,500 3,300 }	3,000																																									
2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000																																													
2	Idem. Idem.	3,000	6,000																																													
6		TOTAL . . .	21,000																																													
		492,000 »	555,983 17																																													

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1885.	votés pour l'exercice 1884.
		CHAPITRE II.			
		ÉTATS-MAJORS.			
		<i>État-major général.</i>			
		Officiers généraux.			
		SECTION D'ACTIVITÉ.			
		9	36	Lieutenants-généraux, à fr. 18,500 . fr. 166,500 *	
		18	54	Généraux-majors, à 12,700 . . . 228,600 *	
				395,100 *	
		27	90	A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ p. % pour médicaments 1,975 50	
				395,124 50	
		SECTION DE RÉSERVE.			
		2	6	Lieutenants-généraux employés à un service sédentaire, à fr. 14,800 . fr. 29,600 *	
		4	8	Généraux-majors en service actifs sédentaire, à . . . 10,160 . . . 40,640 *	
				70,240 *	
		6	14	A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ p. % pour médicaments 551 20	
				69,888 80	
a.				TOTAL. fr. 465,015 30	
				A DÉDUIRE :	
				Pour un lieutenant-général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) fr. 18,500 *	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ p. % pour médicaments 92 50	
				18,407 50	
				RESTE fr. 444,605 80	
				A AJOUTER :	
				Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants-généraux fr. 2,000 *	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ p. % pour médicaments 10 *	
				1,990 *	
				TOTAL. fr. 446,595 80	
		Corps d'état-major.			
		4	12	Colonels, à fr. 9,500 fr. 38,000 *	
		4	8	Lieutenants-colonels, à 7,100 28,400 *	
		8	16	Majors, à 6,300 50,400 *	
		18	36	Capitaines de 1 ^{re} classe, à 5,100 91,800 *	
		12	24	— de 2 ^e classe 4,400 52,800 *	
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier. 400 *	
				261,800 *	
		46	96	A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ p. % pour médicaments 1,309 *	
				260,491 *	
		79	200	A REPORTER. fr. 707,086 80	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1883.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			

BUDGET DE L'EXERCICE 1883

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1883.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.
		HOMMES.	CHEVAUX.			
				REPORT. fr. 707,086 80		
		79	200	Aides de camp et officiers d'ordonnance.		
				Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les généraux commandants de division et de brigade, savoir :		
				3 capitaines d'infanterie en premier . . . à. fr. 1,100 . . . fr. 5,500 »		
				5 — — en 2 ^d de 1 ^{re} classe, à. . . 1,000 . . . 5,000 »		
				6 — — en 2 ^d de 2 ^e classe, à. . . 850 . . . 5,100 »		
				6 lieutenants d'infanterie. à. . . 850 . . . 5,100 »		
				1 lieutenant d'artillerie à. . . 375 . . . 375 »		
				1 capitaine en premier du génie . . . à. . . 500 . . . 500 »		
				1 lieutenant du génie. à. . . 375 . . . 375 »		
				17,750 »		
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 88 75		
				17,661 25		
		79	242	TOTAL. fr. 724,748 05		
				Indemnité de vivres de campagne.		
				d. Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépense approximative). 1,759 95		
				Indemnité de fourrages.		
				e. 242 chevaux × 365 = 88,350 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 60 c' fr. 141,328 »		
				A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division fr. 584 »		
				141,912 »	887,500 »	896,800 »
				Frais de bureau.		
				2 lieutenants-généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs. fr. 4,000 »		
				1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie 800 »		
				2 — des circonscriptions militaires. $\left\{ \begin{array}{l} 1 \text{ à } 1,500 \text{ »} \\ 1 \text{ à } 1,200 \text{ »} \end{array} \right\}$ 2,700 »		
				4 — des divisions d'infanterie, à 600 . . . 2,400 »		
				2 — de cavalerie, à 600 . . . 1,200 »		
				16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500 . . . 8,000 »		
				19,100 »		
				A REPORTER. fr. 887,500 »	887,500 »	896,800 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés pour l'exercice 1885.	de l'exercice 1882	
"	9,500	806,400	856,795	
"	9,500	806,400	856,795	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1885.	votés pour l'exercice 1884.
			REPORT. fr.	887,500 »	890,800 »
			Etat-major des provinces et des places.		
			État-major des provinces.		
		5	Généraux-majors, à 10,160 francs fr.	50,800 »	
		•	Supplément de traitement aux aides de camp des commandants de province, à 500 francs	4,500 »	
		5		55,500 »	
			A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	276 50	
				55,023 50	
			État-major des places.		
		5	Commandants de 1 ^{re} classe, à fr.	7,500	37,500 »
		4	— de 2 ^e — , à	6,000	24,000 »
		9	— de 3 ^e — , à	5,000	45,000 »
		2	Majors, à	4,500	9,000 »
		9	Adjutants de 1 ^{re} classe, à	3,500	31,500 »
		8	— de 2 ^e — , à	2,400	19,200 »
		4	— de 3 ^e — , à	2,100	8,400 »
			Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	600 »	
				175,200 »	
			A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	876 »	
				174,324 »	
			Indemnité de vivres de campagne.		
			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative).	792 50	269,100 »
			Indemnité de fourrages.		
			25 chevaux \times 365 = 9,125 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 60 c	14,600 »	270,040 »
			Frais de bureau.		
		9	commandants de province à	1,000	9,000 »
		1	— de place, à	1,200	1,200 »
		2	— , à	1,000	2,000 »
		1	— , à	800	800 »
		8	— , à	500	4,000 »
		15	— , à	400	5,200 »
		4	— , à	240	960 »
		6	— , à	150	900 »
		3	— , à	100	300 »
				24,360 »	
			A REPORTER. fr.	1,156,600 »	1,186,840 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1883	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	9,300 •	896,400 »	856,795 »	
•	940 •	270,000 »	267,803 52	a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service.
•	10,240 •	1,166,400 •	1,104,598 52	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885.	voies pour l'exercice 1884.
		REPORT. fr.	1,156,600 »	1,166,840 »
		<i>Intendance militaire a).</i>		
		Traitements.		
		Intendant en chef, à fr. 12,700	12,700 »	
		Intendants de 1 ^{re} classe, à 9,500	28,500 »	
		— de 2 ^{me} id., à 7,100	42,600 »	
		Sous-intendants de première classe, à 6,500	75,600 »	
		— de deuxième classe, à 4,600	59,800 »	
		Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	400 »	
			<u>219,600 »</u>	
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments.	1,098 »	
			<u>218,502 »</u>	
		Indemnités de vivres de campagne.		
		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)	454 »	
			<u>258,300 »</u>	258,950 »
		Indemnités de fourrages.		
		16 chevaux \times 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 60 c'	9,544 »	
		Frais de bureau. b) 30,000 »		
			<u>1,414,900 »</u>	1,428,770 »
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	1,414,900 »	1,428,770 »

EFFECTIF.	
HOMMES.	CHEVAUX.
1	2
5	2
6	2
12	12
15	»
35	16

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS voies pour l'exercice 1883.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.																																						
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																									
»	10,240 *	1,166,400 »	1,104,598 52	<p>a)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">COMPOSITION ORGANIQUE.</th> </tr> <tr> <th>INTENDANTS.</th> <th>Officiers COMPTABLES des corps.</th> <th>TOTAL.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Intendant en chef.</td> <td>1</td> <td>»</td> <td rowspan="3">} 35</td> </tr> <tr> <td>— de 1^{re} classe</td> <td>5</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>— de 2^{me} —</td> <td>6</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Sous-intendants de 1^{re} classe.</td> <td>12</td> <td>»</td> <td rowspan="2">} 150</td> </tr> <tr> <td>— de 2^{me} —</td> <td>13</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Capitaines quartiers-maitres</td> <td>»</td> <td>38</td> <td rowspan="3">} 185</td> </tr> <tr> <td>Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs</td> <td>»</td> <td>75</td> </tr> <tr> <td>Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem^t.</td> <td>»</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>35 (*) 180 185</td> </tr> </tbody> </table> <p>(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p> <p>b) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.</p>	COMPOSITION ORGANIQUE.			INTENDANTS.	Officiers COMPTABLES des corps.	TOTAL.	Intendant en chef.	1	»	} 35	— de 1 ^{re} classe	5	»	— de 2 ^{me} —	6	»	Sous-intendants de 1 ^{re} classe.	12	»	} 150	— de 2 ^{me} —	13	»	Capitaines quartiers-maitres	»	38	} 185	Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs	»	75	Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem ^t	»	37					35 (*) 180 185
COMPOSITION ORGANIQUE.																																										
INTENDANTS.	Officiers COMPTABLES des corps.	TOTAL.																																								
Intendant en chef.	1	»	} 35																																							
— de 1 ^{re} classe	5	»																																								
— de 2 ^{me} —	6	»																																								
Sous-intendants de 1 ^{re} classe.	12	»	} 150																																							
— de 2 ^{me} —	13	»																																								
Capitaines quartiers-maitres	»	38	} 185																																							
Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs	»	75																																								
Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem ^t	»	37																																								
				35 (*) 180 185																																						
»	630 »	258,900 »	254,795 42																																							
»	10,870 »	1,425,300 »	1,359,393 94																																							

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS		
				demandés pour l'exercice 1885.	votés pour l'exercice 1884.		
		CHAPITRE III.					
		SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).					
		Traitement des officiers de santé.					
		EFFECTIF.					
		BONNES. CHEVAUX.					
		1	2	Inspecteur général, à fr. 12,700	12,700	•	
		4	•	Médecins principaux de 1 ^{re} classe, à	9,500	38,000	•
		8	•	— principaux de 2 ^e classe, à	7,100	56,800	•
		1	•	— de bataillon de 1 ^{re} classe, à	4,200	4,200	•
		20	•	— adjoints, à	2,625	52,500	•
		1	•	Pharmacien en chef, à	6,500	6,500	•
	a.	2	•	Pharmaciens principaux, à	5,100	10,200	•
		10	•	Pharmaciens de 1 ^{re} classe, à	4,200	42,000	•
		12	•	— de 2 ^e classe, à	3,250	39,000	•
		12	•	— de 3 ^e classe, à	2,800	35,600	•
		1	1	Vétérinaire en chef, à	6,500	6,500	•
				Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier.		1,400	•
		72	5			305,400	•
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments.		1,517	•
						301,885	•
9		Indemnité de vivres de campagne.					
	b.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo (Dépense approximative)				1,865	•
		Indemnité de fourrages.					
	c.	3 chevaux \times 565 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 60 c ^t				1,752	•
						307,500	•
						307,600	•
		Frais de bureau.					
	d.	Inspecteur général du service de santé.				2,000	•
		Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.					
10	"	445,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à 1 fr. 60 c ^t fr. 708,800				708,800	•
	"	625 journées de miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condam- nation.				1,000	•
						709,800	•
						700,200	•
		Service pharmaceutique.					
11	"	Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires ma- lades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses				200,000	•
						191,000	•
		TOTAL DU CHAPITRE III.				1,217,300	•
						1,198,800	•

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.																																												
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																															
	100 »																																															
9,600 »	»	665,000 »	659,387 04	<p>a)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION organique.</th> </tr> <tr> <th>SERVICE des HÔPITAUX.</th> <th>SERVICE des CORPS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>30</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>46</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>72</td> <td>(*) 130</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">122</td> </tr> </tbody> </table>	COMPOSITION organique.		SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.	1	»	4	»	8	»	15	35	30	»	1	35	»	46	20	»	1	»	2	»	10	»	12	»	12	»	1	»	»	2	»	10	»	14	»	8	72	(*) 130	122	
COMPOSITION organique.																																																
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.																																															
1	»																																															
4	»																																															
8	»																																															
15	35																																															
30	»																																															
1	35																																															
»	46																																															
20	»																																															
1	»																																															
2	»																																															
10	»																																															
12	»																																															
12	»																																															
1	»																																															
»	2																																															
»	10																																															
»	14																																															
»	8																																															
72	(*) 130																																															
122																																																
9,000 »	»	185,000 »	184,993 96																																													
18,600 »	100 »	1,157,600 »	1,131,187 55																																													
18,500 »																																																

(*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

b) Infanterie 279,400 journées.
Cavalerie 78,700 »
Artillerie 72,300 »
Génie 11,500 »
Bataillon d'administration 4,600 »

TOTAL 443,000 journées.

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS										
				demandés pour l'exercice 1885.	votés pour l'exercice 1884.										
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">EFFECTIF.</th> </tr> <tr> <th>NORMES.</th> <th>CHEVAUX.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1852</td> <td>254</td> </tr> <tr> <td>28712</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>50564</td> <td>254</td> </tr> </tbody> </table>		EFFECTIF.		NORMES.	CHEVAUX.	1852	254	28712	"	50564	254		
EFFECTIF.															
NORMES.	CHEVAUX.														
1852	254														
28712	"														
50564	254														
		CHAPITRE IV. SOLDE DES TROUPES. <i>Traitement et solde de l'infanterie.</i> Traitement, solde et accessoires.													
		1852	254	Officiers de tous grades fr.	5,683,750 94										
		28712	"	Sous-officiers et soldats	8,158,377 90										
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr.	59,000 "										
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	19,200 "										
				Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres	30,000 "										
12	a.			Première mise de petit équipement à allouer à 8,104 miliciens et à 600 volontaires à incorporer, soit, à 56 francs	513,344 "										
				Idem pour 1,500 miliciens du contingent supplémentaire de 1884.	54,000 "										
				Frais de voyage des miliciens rappelés sous les armes	42,700 "										
					Fr. 14,340,372 84										
		A DÉDUIRE :													
				Pour 270,100 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 64 centimes. fr.	178,624 "										
				Pour vacances et petites permissions	400,259 84										
					578,885 84										
					13,761,489 "										
				A REPORTER. . . . fr.	13,761,489 "										

INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de deux bataillons non actifs (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 2° d'un régiment de grenadiers,
 3° de trois régiments de chasseurs à pied, } formés chacun de trois bataillons actifs et d'un bataillon non-actif (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 4° de quatorze régiments de ligne, }
 5° de deux compagnies sédentaires;
 6° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;
 7° d'une école des pupilles de l'armée;
 8° d'officiers à la suite des régiments.

OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :						TOTAUX.		MONTANT		
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Les deux compagnies sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.	TRAITEMENT annuel.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
États-majors actifs } 19 régiments. 58 bataillons.																	
Colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	38	8,500 »	161,500 »	
Lieutenants-colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	38	6,500 »	123,500 »	
Majors	»	1	»	4	3	3	4	3	51	»	»	»	58	116	5,500 »	319,000 »	
Capitaines en premier adjudants-majors montés	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	19	4,500 »	85,500 »	
— en second — non montés	»	1	»	4	3	3	4	3	51	»	»	»	58	»	3,275 »	189,950 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	2,250 »	42,750 »	
— — officiers-payeurs	»	1	»	4	3	3	4	3	51	»	»	»	58	»	2,462 50	142,825 »	
Médecins de régiment de 1 ^{re} classe	»	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	6	»	6,300 »	37,800 »	
— — de 2 ^{me} classe	»	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	13	»	5,100 »	66,300 »	
— de bataillon de 1 ^{re} classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	4,200 »	79,800 »	
— — de 2 ^e classe	»	»	»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	»	3,250 »	65,000 »	
233 compagnies de bataillons actifs.																	1,315,925 »
Capitaines en premier	»	»	1	16	12	12	16	12	204	»	»	»	252	»	4,000 »	928,000 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	3	48	36	36	48	36	612	»	»	»	696	»	2,250 »	1,566,000 »	
20 bataillons non actifs, 80 compagnies.																	2,404,000 »
Majors	»	1	»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	20	5,500 »	110,000 »	
Capitaines en second adjudants-majors non montés	»	1	»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	»	3,275 »	65,500 »	
Capitaines en second	»	»	1	8	4	4	8	4	68	»	»	»	80	»	3,275 »	262,000 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	3	24	12	12	24	12	204	»	»	»	240	»	2,250 »	540,000 »	
10 dépôts de régiment.																	977,500 »
Majors	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	19	5,500 »	104,500 »	
Capitaines en second officiers d'armement	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »	
Capitaines quartiers-maitres de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,800 »	72,200 »	
Capitaines administratifs d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,450 »	65,550 »	
Médecins de bataillon de 2 ^e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,250 »	61,750 »	
Capitaines en second	»	»	1	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	3	3	3	3	3	3	51	»	»	»	57	»	2,250 »	128,250 »	
Compagnies spéciales.																	556,700 »
Colonel	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	2	8,500 »	8,500 »	
Majors	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	2	5,500 »	11,000 »	
Capitaine en second adjudant-major non monté	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,275 »	3,275 »	
Capitaines quartiers-maitres de 1 ^{re} , 2 ^{me} ou 3 ^{me} classe	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,800 »	3,800 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants officiers-payeurs	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	2,462 50	2,462 50	
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,250 »	3,250 »	
Capitaines en premier	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	6	»	8	»	4,000 »	32,000 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	24	»	30	»	2,250 »	67,500 »	
Officiers à la suite.																	151,787 50
Capitaines en second	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	40	»	40	»	3,275 »	151,000 »	
																	131,000 »
				129	91	91											
							129	91	1,547	8	37	40	1,852	254			
																	TOTAL . . . fr. 5,604,912 50

A ajouter les suppléments de traitement :

	Le commandant du corps	1,000 »	
Pour le corps de discipline et de correction	Les deux majors, à	fr. 800 »	} 16,400 »
	Les sept capitaines, à	600 »	
	Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à	400 »	
	Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à	9,600 »	
Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier			91,000 »
TOTAL			fr. 5,712,512 50
A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments			28,561 50
RESTE			fr. 5,683,750 94

(¹) Officiers d'infanterie 1,876 }
 Comptables 98 } 1,852
 Médecins 78 }

TROUPES.

GRADE.	Effectif par unité.			Composition d'un régiment			Soit pour :				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT		
	D'état-major de régiment.	De bataillon	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	LE TOTAL.			GRADE.	CATÉGORIE.	
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.															
Adjutants sous-officiers	1	1	1	4	5	5	4	5	51	58	21,170	5 25	68,802 50		
Sergents-majors secrétaires { Grenadiers Les autres.	1	1	1	1	1	1	1	1	17	18	6,570	2 54	15,575 80		
Sergents-clairons	1	1	1	1	1	1	1	1	17	19	6,955	2 15	14,910 25		
Caporaux-clairons	1	1	1	4	5	5	4	5	51	58	21,170	1 05	22,228 50		
Sergents-armuriers	1	1	1	4	5	5	4	5	51	58	21,170	1 85	58,741 10		
Musiciens d'état-major	14	14	14	14	14	14	14	14	258	266	97,090		161,500		
332 compagnies des 58 bataillons actifs: 16 compagnies du régiment des carabiniers.	16	5	16											322,421 20	
Sergents-majors	4	4	1	16	16	16	16	16	16	16	5,840	2 54	15,665 60		
Premiers sergents	4	4	1	16	16	16	16	16	16	16	5,840	1 98	11,565 20		
Sergents-fourriers	4	4	1	16	16	16	16	16	16	16	5,840	1 85	10,687 20		
Sergents	20	20	5	80	80	80	80	80	80	80	29,200	1 85	55,456		
Caporaux	40	40	10	160	160	160	160	160	160	160	58,400	1 85	49,640		
Clairons	12	12	5	48	48	48	48	48	48	48	17,520	1 70	12,264		
Soldats de 1 ^{re} classe	372	372	95	1,488	1,488	1,488	1,488	1,488	1,488	496	181,040	1 64	115,865 60		
— de 2 ^e —										992	562,080	1 61	220,868 80	487,990 40	
12 compagnies du régiment des grenadiers.	456	114													
Sergents-majors	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	4,580	2 57	10,580 60		
Premiers sergents	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	4,580	2 01	8,805 80		
Sergents-fourriers	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	4,580	1 86	8,146 80		
Sergents	20	20	5	60	60	60	60	60	60	60	21,900	1 86	40,754		
Caporaux	40	40	10	120	120	120	120	120	120	120	43,800	1 87	58,106		
Clairons	12	12	5	36	36	36	36	36	36	36	15,140	1 72	9,460 80		
Grenadiers	372	372	95	1,116	1,116	1,116	1,116	1,116	1,116	744	271,560	1 66	179,229 60		
Soldats avec solde de fusilier										572	153,780	1 60	81,468	576,529 60	
204 compagnies des régiments de chasseurs et de ligne.	456	114													
Sergents-majors	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	74,460	2 54	174,256 40		
Premiers sergents	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	74,460	1 98	147,450 80		
Sergents-fourriers	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	74,460	1 85	136,261 80		
Sergents	20	20	5	60	60	60	60	60	60	1,020	572,500	1 85	681,509		
Caporaux	40	40	10	120	120	120	120	120	120	2,040	744,600	1 84	625,464		
Clairons	12	12	5	36	36	36	36	36	36	612	223,580	1 69	154,152 20		
Soldats de 1 ^{re} classe	280	280	70	840	840	840	840	840	840	4,760	1,757,400	1 65	1,094,562		
— de 2 ^e —										9,520	3,474,800	1 60	2,084,880	5,098,276 20	
50 bataillons non actifs: Petits états-majors.	504	91													
Adjutants sous-officiers	1	1	1	2	1	1	2	1	17	20	7,500	5 25	25,725		
Caporaux-clairons	1	1	1	2	1	1	2	1	17	20	7,500	1 05	7,665		
Sergents-armuriers	1	1	1	2	1	1	2	1	17	20	7,500	1 85	13,559	44,749	
80 compagnies des bataillons non actifs: 8 compagnies de carabiniers.	5														
Sergents-majors	4	4	1	8	8	8	8	8	8	8	2,920	2 54	6,852 80		
Premiers sergents	4	4	1	8	8	8	8	8	8	8	2,920	1 98	5,781 60		
Sergents-fourriers	4	4	1	8	8	8	8	8	8	8	2,920	1 85	5,345 60		
Sergents	12	12	5	24	24	24	24	24	24	24	8,760	1 85	16,050 80		
Caporaux	24	24	6	48	48	48	48	48	48	48	17,520	1 85	14,892		
Clairons	4	4	1	8	8	8	8	8	8	8	2,920	1 70	2,044	50,924 80	
4 compagnies de grenadiers.	52	15													
Sergents-majors	4	4	1	4	4	4	4	4	4	4	1,460	2 57	3,460 20		
Premiers sergents	4	4	1	4	4	4	4	4	4	4	1,460	2 01	2,954 60		
Sergents-fourriers	4	4	1	4	4	4	4	4	4	4	1,460	1 86	2,715 60		
Sergents	12	12	5	12	12	12	12	12	12	12	4,580	1 86	8,146 80		
Caporaux	24	24	6	24	24	24	24	24	24	24	8,760	1 87	7,621 20		
Clairons	4	4	1	4	4	4	4	4	4	4	1,460	1 72	1,051 20	25,929 60	
68 compagnies de chasseurs et de ligne.	52	15													
Sergents-majors	4	4	1	4	4	4	4	4	4	4	24,820	2 54	58,078 80		
Premiers sergents	4	4	1	4	4	4	4	4	4	4	24,820	1 98	49,145 60		
Sergents-fourriers	4	4	1	4	4	4	4	4	4	4	24,820	1 85	45,420 60		
Sergents	12	12	5	12	12	12	12	12	12	204	74,400	1 85	156,261 80		
Caporaux	24	24	6	24	24	24	24	24	24	408	148,920	1 84	125,092 80		
Clairons	4	4	1	4	4	4	4	4	4	68	24,820	1 69	17,125 80	451,125 40	
A REPORTER.				1,062	1,448	1,172	1,062	1,448	19,924	23,554	8,516,910			6,857,744 20	

TROUPES (SUITE).

GRADES.	Composition d'un régiment			Soit pour :							NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE Journalière.	MONTANT	
	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs ou de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs et d'infanterie de ligne.	Les deux comp. sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	L'école des pupilles de l'armée.	LE TOTAL.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
REPORT.	1,962	1,448	1,172	1,962	1,448	19,924	"	"	"	25,554	8,516,910	"	"	6,857,744 20
19 dépôts de régiment:														
<i>Petits états-majors.</i>														
Sergents gardes-magasins. { Grenadiers	1	1	1	"	1	"	"	"	"	1	565	1 86	678 90	
Sergents gardes-magasins. { Les autres	"	"	"	1	"	17	"	"	"	18	6,570	1 85	12,025 10	
Armuriers sergents-majors	1	1	1	1	1	17	"	"	"	10	5,050	2 34	8,541 "	
— sergents	"	"	"	"	"	"	"	"	"	9	5,285	1 85	6,011 55	
Maîtres tailleurs et cordonniers	2	2	2	2	2	54	"	"	"	58	15,870	" 84	11,650 80	
19 compagnies de dépôt:														
<i>1 compagnie de carabiniers.</i>														
Sergents-majors	1	"	"	1	"	"	"	"	"	1	565	2 34	854 10	
Premiers sergents	1	"	"	1	"	"	"	"	"	1	565	1 98	723 70	
Sergents-fourriers	1	"	"	1	"	"	"	"	"	1	565	1 85	667 95	
Sergents	5	"	"	5	"	"	"	"	"	5	1,095	1 85	2,005 85	
Caporaux	8	"	"	8	"	"	"	"	"	8	2,920	" 85	2,482 "	
Clairons	2	"	"	2	"	"	"	"	"	2	750	" 70	511 "	
<i>1 compagnie de grenadiers.</i>														
Sergents-majors	"	1	"	"	1	"	"	"	"	1	565	2 37	865 05	
Premiers sergents	"	1	"	"	1	"	"	"	"	1	565	2 01	735 65	
Sergents-fourriers	"	1	"	"	1	"	"	"	"	1	565	1 86	678 90	
Sergents	"	5	"	"	5	"	"	"	"	5	1,095	1 86	2,036 70	
Caporaux	"	8	"	"	8	"	"	"	"	8	2,920	" 87	2,540 40	
Clairons	"	2	"	"	2	"	"	"	"	2	750	" 72	525 60	
<i>17 compagnies de chasseurs et de ligne.</i>														
Sergents-majors	"	"	1	"	"	17	"	"	"	17	6,205	2 34	14,519 70	
Premiers sergents	"	"	1	"	"	17	"	"	"	17	6,205	1 98	12,285 90	
Sergents-fourriers	"	"	1	"	"	17	"	"	"	17	6,205	1 85	11,555 15	
Sergents	"	"	5	"	"	51	"	"	"	51	18,615	1 85	34,065 45	
Caporaux	"	"	8	"	"	156	"	"	"	156	49,640	" 84	41,697 60	
Clairons	"	"	2	"	"	54	"	"	"	54	12,410	" 69	8,562 90	
Compagnies spéciales.														
<i>2 compagnies sédentaires.</i>														
Sergents-majors	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	750	2 34	1,708 20	
Sergents-fourriers	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	750	1 85	1,555 90	
Premiers sergents	"	"	"	"	"	"	16	"	"	16	5,840	1 98	11,565 20	
Sergents	"	"	"	"	"	"	50	"	"	50	18,250	1 85	55,597 50	
Caporaux	"	"	"	"	"	"	52	"	"	52	11,080	" 84	9,811 20	
Clairons	"	"	"	"	"	"	4	"	"	4	1,460	" 69	1,007 40	
Soldats	"	"	"	"	"	"	120	"	"	120	45,800	" 60	26,280 "	
<i>Corps de discipline et de correction.</i>														
Adjudant sous-officier	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	565	5 25	1,186 25	
Sergent-clairon	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	565	2 15	784 75	
Caporaux-clairons	"	"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	1 05	766 50	
Sergent-armurier	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	565	1 85	667 95	
Maîtres tailleur et cordonnier	"	"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	" 84	615 20	
Sergents-majors	"	"	"	"	"	"	"	6	"	6	2,190	2 37	5,190 50	
Premiers sergents	"	"	"	"	"	"	"	12	"	12	4,580	2 01	8,805 80	
Sergents-fourriers	"	"	"	"	"	"	"	6	"	6	2,190	1 86	4,075 40	
Sergents	"	"	"	"	"	"	"	42	"	42	15,550	1 86	28,515 80	
Caporaux	"	"	"	"	"	"	"	96	"	96	55,040	" 87	50,484 80	
Clairons	"	"	"	"	"	"	"	12	"	12	4,580	" 72	5,155 60	
Correctionnaires { employés aux travaux	"	"	"	"	"	"	"	400	"	400	146,000	" 50	75,000 "	
Correctionnaires { non employés aux travaux	"	"	"	"	"	"	"	800	"	800	292,000	" 45	125,560 "	
<i>École des pupilles de l'armée.</i>														
Pupilles	"	"	"	"	"	"	"	"	500	500	182,500	" 51	95,075 "	
	1,982	1,468	1,192											95,075 "
Totaux														
A ajouter :				1,982	1,468	20,264	226	1,581	500	25,821	9,424,665			7,474,754 90
Carabiniers				224	"	"	"	"	"	75	27,575	" 64	17,520 "	
Grenadiers				"	168	"	"	"	"	149	54,585	" 61	55,174 85	
Chasseurs et Ligne				"	"	2,409	"	"	"	112	40,880	" 66	26,980 80	
										56	20,440	" 60	12,264 "	
										855	504,045	" 65	191,548 55	
										1,666	608,090	" 60	364,854 "	
	2,206	1,656		2,206	1,656	22,765	226	1,581	500	28,712	10,479,880			646,542 "
Par régiment														
						1,550								
Supplément de solde :														
Corps de discipline et de correction. { 68 sous-officiers 24,820 journées, à 40 c. 9,928 "														
{ 98 caporaux 55,770 — à 20 c. 7,154 "														
{ 12 clairons 4,580 — à 05 c. 219 "														
TOTAL fr. 8,158,377 90														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION	vote pour l'exercice 1883.	de l'exercice 1882.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^{OS} DES ARTICLES	LITTE ^{RES} des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			Demandés pour l'exercice 1885.	votés pour l'exercice 1884.
		REPORT. fr. 13,761,489 °		
		Indemnités de fourrages.		
	b.	254 chevaux × 365 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 60 c ^t 148,336 °		
		Moyens de transport.		
	e.	Moyens de transport aux troupes en marche 171,000 °		
		Logement et nourriture.		
			14,477,800 °	14,367,800 °
12 (suite).	d.	Miliciens à incorporer 22,500 journées.		
		Mouvements éventuels pendant l'année. 51,000		
		73,500 journées à fr. 1 25 c ^t . 91,875 °		
		Frais d'administration et d'instruction.		
		1 régiment de carabiniers, à 16,000 °		
		Les 18 autres régiments, à 14,500 francs 261,000 °		
		2 compagnies sédentaires, à 400 francs 800 °		
	e.	1 école de volontaires 5,500 °		
		1 école d'enfants de troupe. 12,000 °		
		1 école de tir et de perfectionnement. 4,500 °		
		Le corps de discipline et de correction 5,500 °		
		305,100 °		
		A REPORTER. fr. 14,477,800 °	14,477,800 °	14,367,800 °

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
110,000 °	»	13,794,600 °	14,105,117 83	
110,000 °	»	13,794,600 °	14,105,117 83	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS										
			demandés pour l'exercice 1885.	voies pour l'exercice 1884.										
		REPORT. fr.	14,477,800	14,367,800										
		<table border="1"><thead><tr><th colspan="2">EFFECTIF.</th></tr><tr><th>HOMMES.</th><th>CHEVAUX.</th></tr></thead><tbody><tr><td>560</td><td>640</td></tr><tr><td>5,080</td><td>4,840</td></tr><tr><td>6,040</td><td>5,480</td></tr></tbody></table> <p style="text-align: center;"><i>Traitement et solde de la cavalerie.</i></p> <p style="text-align: center;">Traitement, solde et accessoires.</p> <p>Officiers de tous grades fr. 1,433,571 »</p> <p>Sous-officiers, brigadiers et soldats 2,077,470 50</p> <p>Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. . fr. 18,000 »</p> <p>Indemnité aux sous-officiers promus officiers. 8,500 »</p> <p>a. — de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres. 6,000 »</p> <p>Première mise de petit équipement à allouer à 1,200 miliciens et à 300 volontaires à incorporer, à 50 francs 75,000 »</p> <p style="text-align: right;">3,623,541 50</p> <p style="text-align: center;">A DÉDUIRE :</p> <p>Pour 75,700 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 87 centimes. fr. 65,850 »</p> <p>Pour vacances et petites permissions 56,876 50</p> <p style="text-align: right;">122,735 50</p> <p style="text-align: right;">3,500,806 »</p> <p style="text-align: right;">A REPORTER. fr. 3,500,806 »</p>	EFFECTIF.		HOMMES.	CHEVAUX.	560	640	5,080	4,840	6,040	5,480	14,477,800	14,367,800
EFFECTIF.														
HOMMES.	CHEVAUX.													
560	640													
5,080	4,840													
6,040	5,480													

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1885.	de l'exercice 1882.	
110,000 »	•	13,794,600 »	14,105,117 83	
110,000 »	•	13,794,600 »	14,105,117 83	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^{os} DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1885.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.
		REPORT. . . . fr. 3,500,806 »	14,477,800 »	14,567,800 »
		Harnachement, etc.		
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,840 chevaux de troupe, soit 1,766,600 journées, à 9 centimes fr. 158,904 »		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. fr. 6,000 »	3,704,400 »	3,800,500 »
		Logement et nourriture.		
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année 42,400 journées, à fr. 1 25 c. fr. 53,000 »		
		Frais d'administration et d'instruction.		
	e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs. à . . fr. 7,200 fr. 57,600 »		
		Une école d'équitation 18,000 »	75,600 »	
		A REPORTER. . . . fr.	18,272,200 »	18,168,300 »

15
(suite.)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	«	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1883.	l'exercice 1882.	
110,000 »	•	13,794,600 »	14,105,117 83	
»	6,100 »	3,794,400 »	3,635,425 85	
110,000 »	6,100 »	17,589,000 »	17,740,543 68	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LITRES & des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1885.	votés pour l'exercice 1884.
			REPORT. fr.	18,272,200	18,168,500
			<i>Traitement et solde de l'artillerie.</i>		
			<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
			<i>ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.</i>		
			<i>Officiers.</i>		
		5	Colonels, à	9,500	47,500
		5	Lieutenants-colonels, à	7,100	35,500
		5	Majors, à	6,500	31,500
		7	Capitaines commandants, à	4,600	32,200
		11	— en second de 2 ^e classe, à	4,200	46,200
		5	Majors commandants du matériel, à	5,500	27,500
		1	Garde d'artillerie principal, à	4,600	4,600
		8	Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe, à	5,700	29,600
		8	— de 2 ^e — , à	2,750	22,000
		8	— de 3 ^e — , à	2,100	16,800
		65		295,400	
			A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. o/o pour médicaments	1,467	
			RESTE fr.	291,933	
			<i>Sous-officiers et employés.</i>		
		50	Conducteurs de 1 ^{re} classe, à	1,500	45,000
		50	— de 2 ^e — , à	1,500	39,000
		5	Maîtres artificiers, à	1,500	7,500
		1	Contrôleur principal, à	5,500	5,500
		3	— de 1 ^{re} classe, à	2,800	8,400
		3	— de 2 ^e — , à	2,500	6,000
		4	Reviseurs, à	2,000	8,000
		76		118,100	
			<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>		
		502	Officiers de tous grades	1,948,023	44
		7,861	Sous-officiers, brigadiers et soldats	2,775,314	
		8,363			
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	55,000	
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers	1,500	
			— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à al- louer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres	8,000	
			Première mise de petit équipement à allouer à 2.058 miliciens et à 200 volon- taires à incorporer, soit { 644 hommes à cheval, à 50 fr. 32,200 } 1,614 — à pied, à 36 » 58,104 }	90,304	
				5,268,174	44
			A DÉDUIRE :		
			Pour 72,500 journées de militaires traités dans les hôpitaux. à 77 centimes	55,871	
			Pour vacances et petites permissions	118,065	64
				175,756	64
				5,094,437	80
			A REPORTER. fr.	5,094,437	80
				18,272,200	18,168,500

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1885.	l'exercice 1882.	
110,000 »	6,100 »	17,580,000 »	17,740,545 68	
110,000 »	6,100 »	17,580,000 »	17,740,545 68	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTERES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885	votés pour l'exercice 1884.
		REPORT fr. 5,094,457 80	18,272,200	18,168,300
		Indemnité de fourrages.		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 38 chevaux \times 365 = 13,870 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 60 c' fr. 22,102 »		
		Harnachement.		
	e.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,372 chevaux de troupe, soit pour 865,780 journées, à 9 centimes fr. 77,920 20		
		Moyens de transport.	5,332,200	5,332,400
14 (suite).	d.	Moyens de transport aux troupes en marche 15,000 »		
		Logement et nourriture.		
	e.	Mouvements éventuels pendant l'année 29,800 journées, à fr. 1 25 c' . . . fr. 37,250 »		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
	f.	Inspecteur général fr. 2,500 »		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales 2,400 »		
		Inspecteur des armes de guerre 500 »		
		Directeur de la fonderie de canons 500 »		
		Sept régiments, à 9,000 francs 63,000 »		
		Bataillon du train et compagnies spéciales 6,800 »		
		Une école de tir 700 »		
		76,400 »		
		A REPORTER fr.	23,595,400	23,500,700

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1883.	DÉPENSES de l'exercice 1882	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
110,000 »	6,100 »	17,589,000 »	17,740,543 68	
»	9,200 »	5,524,600 »	5,228,320 87	
110,000 »	15,300 »	22,913,600 »	22,968,873 55	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTEAS des développemens.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS	
				demandés pour l'exercice 1885.	votés pour l'exercice 1884.	
			Report. fr.	23,595,400	23,500,700	
		<i>Traitement et solde du génie.</i>				
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>				
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.				
		<i>Officiers.</i>				
		3	6	Colonels, à	9,500	fr. 28,500
		6	6	Lieutenants-colonels, à	7,100	42,600
		6	6	Majors, à	6,500	37,800
		17	7	Capitaines en 1 ^{re} , à	4,600	78,200
		11		— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe, à	5,700	40,700
		11		Lieutenants, à	2,875	51,625
		54	25	A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ p. 100 pour médicaments		1,297 12
				Reste.	259,425	258,127 88
		<i>Gardes.</i>				
		7	"	Gardes principaux de 1 ^{re} classe, à 3,200.	fr. 22,400	} 119,100
		7	"	— — de 2 ^e — , à 2,800.	19,600	
		12	"	— de 1 ^{re} classe, à	2,525	
		12	"	— de 2 ^e — , à	2,100	
		12	"	— de 3 ^e — , à	1,800	
		50	"	<i>Commis.</i>		
		8	"	Commis principaux de 1 ^{re} classe, à 2,525.	fr. 20,200	} 62,800
		6	"	— — de 2 ^e — , à 2,325.	13,550	
		6	"	— de 1 ^{re} classe, à	1,925	
		6	"	— de 2 ^e — , à	1,625	
		6	"	— de 3 ^e — , à	1,525	
		32	"	<i>Employés.</i>		
		6	"	Éclusiers, à	1,525	7,950
		8	"	Portiers, à	400	5,200
		41	"	Agents de casernement, à	240	9,840
		41	"	— — , à	150	6,150
		1	"	Chef mécanicien	2,200	2,200
		1	"	Garde forestier	2,100	2,100
		1	"	Garde particulier	1,000	1,000
		99	"	<i>Régiment.</i>		
		87	17	Officiers de tous grades.	321,695	94
		1599	"	Sous-officiers et soldats.	460,268	65
		1477	17			
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	2,000	
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	800	
				Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres.	2,000	
				Première mise de petit équipement à allouer à 408 miliciens et à 63 volontaires à incorporer, à 56 francs.	16,920	
					1,276,152	47
				A DÉDUIRE :		
				Pour 11,500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 75 centimes.	8,475	
				Pour vacances et petites permissions	19,350	47
					27,805	47
				Reste.	1,248,347	
				A REPORTER. fr.	1,248,347	
					23,595,400	23,500,700

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 5 bataillons de sapeurs-minours à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 3 compagnies spéciales, savoir

1	compagnie de télégraphistes de campagne;	
1	— de place et d'artificiers;	
1	— de pontonniers de place;	
1	— de chemin de fer;	
1	— d'ouvriers.	

OFFICIERS.

GRADE.	EFFECTIF		SOIT POUR :				TOTAL.		TRAITEMENT annuel.	MONTANT	
	par unités.		le régiment.		les 3 compagnies spéciales.		Hommes.	Chevaux.		GRADE.	CATÉGORIE.
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
<i>État-major du régiment.</i>											
Colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	9,500	»	9,500
Lieutenant-colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	7,100	»	7,100
Majors	3	6	3	6	»	»	3	6	6,300	»	18,900
Capitaine en 1 ^{er} adjudant-major	1	1	1	1	»	»	1	1	5,100	»	5,100
Lieutenants adjudants-majors	3	»	3	»	»	»	3	»	2,875	»	8,625
Médecin de régiment, de 1 ^{re} classe	1	»	1	»	»	»	1	»	6,300	»	6,300
— de bataillon de 1 ^{re} —	1	»	1	»	»	»	1	»	4,200	»	4,200
— — 2 ^e —	1	»	1	»	»	»	1	»	5,250	»	5,250
	12	11									62,975
<i>12 Compagnies de sapeurs-minours</i>											
Capitaines en premier	1	»	12	»	»	»	12	»	4,600	»	55,200
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	»	12	»	»	»	12	»	5,700	»	68,400
Lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,875	»	34,500
Sous-lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,475	»	29,700
	4	»									165,800
<i>Dépôt.</i>											
Major	1	1	1	1	»	»	1	1	6,300	»	6,300
Lieutenant officier d'armement	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	»	2,875
Capitaine quartier-maître de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	1	»	1	»	»	»	1	»	3,800	»	3,800
Lieutenant ou sous-lieutenant officier-payeur	1	»	1	»	»	»	1	»	2,462 50	»	2,462 50
Capitaine administrateur d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	1	»	1	»	»	»	1	»	3,450	»	3,450
Capitaine en premier	1	»	1	»	»	»	1	»	4,600	»	4,600
Lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,475	»	2,475
	8	1									28,837 50
<i>1 Compagnie de télégraphistes de campagne.</i>											
Capitaine en premier	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	»	»	1	1	1	1	4,200	»	4,200
Lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	3,250	»	3,250
Sous-lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	2,950	»	2,950
	4	4									15,500
<i>1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.</i>											
Capitaine en premier	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	»	»	»	1	»	1	»	3,700	»	3,700
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475
	4	1									14,150
<i>1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.</i>											
Capitaine en premier	1	»	»	»	2	»	2	»	4,600	»	9,200
— en second de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	1	»	»	»	2	»	2	»	3,700	»	7,400
Lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,875	»	5,750
Sous-lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,475	»	4,950
	4	»									27,300
<i>1 Compagnie d'ouvriers.</i>											
Capitaine en premier	1	»	»	»	1	»	1	»	4,600	»	4,600
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475
	3	»									9,950
TOTAUX .			68	12	19	5	(187)	17			322,512 50

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

(1) Officiers de l'arme 81
Comptables 5 } 87
Médecins 5

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 800

TOTAL 323,312 50

À déduire 1/2 p. 0/0 pour médicaments 1,616 56

RESTE fr. 321,695 94

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT		
		le régiment.	les 5 compagnies spéciales.	le total.			par GRADE.	par CATÉGORIE.	
<i>État-major du régiment.</i>									
Adjutants sous-officiers	3	3	»	3	1,095	3 25	3,285 75	6,075 85	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 50	912 50		
Sergent-clairon	1	1	»	1	365	2 44	800 60		
Caporaux-clairons	3	3	»	3	1,095	1 20	1,314 »		
	8								
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs.</i>									
Sergents-majors	1	12	»	12	4,580	2 50	10,980 »	316,567 40	
Premiers sergents	1	12	»	12	4,580	2 50	10,074 »		
Sergents-fourriers	1	12	»	12	4,580	2 15	9,417 »		
Sergents	5	60	»	60	91,900	2 15	47,085 »		
Caporaux	10	120	»	120	15,800	» 98	42,924 »		
Clairons	3	36	»	36	15,140	» 87	11,431 80		
Sapeurs mineurs de 1 ^{re} classe	21	252	»	252	91,950	» 78	71,744 40		
— de 2 ^e classe	39	468	»	468	170,820	» 66	112,741 20		
	81								
<i>Dépôt.</i>									
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	781 75		10,570 40
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	781 75		
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	750	» 84	613 20		
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50		
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	850 50		
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	781 75		
Sergents	3	3	»	3	1,095	2 15	2,334 25		
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60		
Clairons	2	2	»	2	750	» 87	635 10		
	20								
<i>5 Compagnies spéciales.</i>									
Sergents-majors	1	»	5	5	1,825	2 50	4,562 50	126,653 »	
Premiers sergents	1	»	5	5	1,825	2 50	4,197 50		
Sergents-fourriers	1	»	5	5	1,825	2 15	3,925 75		
Sergents	5	»	25	25	9,125	2 15	19,618 75		
Caporaux	8	»	40	40	14,000	» 98	14,508 »		
Clairons	2	»	10	10	3,650	» 87	3,175 50		
Soldats de 1 ^{re} classe	21	»	105	105	38,525	» 78	29,895 50		
— de 2 ^e classe	39	»	195	195	71,175	» 66	48,975 50		
	78								
Totaux	1,000	390	1,390	507,350			460,268 65		
						TOTAL . .	460,268 65		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1883	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
110,000	15,300	22,913,600	22,968,873 55	
110,000	15,300	22,913,600	22,968,873 55	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^o DES ARTICLES	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885	votés pour l'exercice 1884.
		REPORT fr. 1,248,347	23,595,400	23,500,700
		Indemnité de fourrages.		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 42 chevaux × 365 = 15,330 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 60 c ^a	24,528	
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche	2,000	
			1,316,100	1,318,900
15 (suite)		Logement et nourriture.		
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année. 3,100 journées, à fr. 1 25 c ^a	5,875	
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général	2,500	
		3 directeurs dans les divisions territoriales	4,400	
	e.	Commandants du génie dans les places	20,950	
		Le régiment et les compagnies spéciales	9,500	
			37,350	
		A REPORTER fr.	24,911,500	24,819,600

DÉVELOPPEMENTS. DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
110,000 °	15,500 °	22,915,600 °	22,968,873 55	
°	2,800 °	1,517,600 °	1,511,008 88	
110,000 °	18,100 °	24,231,200 °	24,279,882 43	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^o DES ARTICLES	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885.	voies pour l'exercice 1884.
		REPORT. fr.	24,911,500	24,810,600
		<i>Traitement et solde du bataillon d'administration.</i>		
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
	EFFECTIF.			
	74	Officiers de tous grades fr.	177,309 50	
	60	Commis aux écritures	84,000	
	760	Sous-officiers et soldats	362,985 20	
	894			
a.		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	16,000	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	400	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers campés à Beverloo	1,500	
		Première mise de petit équipement à 250 miliciens à incorporer, à 15 francs	3,450	
			645,944 70	
		A DÉDUIRE :		
		Pour 4,600 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 10 c ^e	8,060	
		Pour vacances et petites permissions	4,584 70	
			9,644 70	
		RESTE. fr.	635,900	
b.		41 Soeurs hospitalières, à 900 francs.	56,900	
c.		Frais d'administration	5,000	
d.		Moyens de transport aux troupes en marche	600	678,900
e.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25 c ^e	500	670,900
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.	25,590,400	25,409,500

Récapitulation de l'effectif.

AUGMENTATION fr

	ÉTATS-MAJORS.			TROUPES.		
	Officiers.	Sous-officiers et employés.	TOTAL.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	TOTAL.
ART. 12. — Infanterie	•	•	•	1,852	28,712	30,564
• 13. — Cavalerie	•	•	•	360	5,680	6,040
• 14. — Artillerie	63	76	139	502	7,861	8,563
• 15. — Génie	54	181	235	87	1,590	1,477
• 16. — Bataillon d'administration	•	•	•	74	820	894
	117	257	374	2,875	44,463	47,538

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale) ;

2° de huit compagnies formées chacune de quatre sections, SAVOIR .

{

1^{re} section : Hôpitaux.
 2^e — Boulangeries.
 3^e — Boucheries.
 4^e — Fourrages.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Hôpitaux.	2 ^e Boulang.	3 ^e Boucheries.	4 ^e Fourrages.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100	»
Officiers d'administration	de 1 ^{re} classe.	1	5	5	5	4	3,000	51,000	»
	de 2 ^e id.	1	5	5	5	4	2,800	45,000	»
	de 3 ^e id.	»	5	5	5	5	2,200	41,800	»
	de 4 ^e id.	»	5	5	5	5	1,800	34,200	»
TOTAUX	3	21	21	11	18	74			177,100

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 13 ans de grade d'officier. 1,000 »

TOTAL 178,100 »

A déduire 1/2 p. % pour médicaments. 890 50

Reste fr. 177,209 50

Commis.	GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT	
		État-major.	1 ^{re} Hôpitaux.	2 ^e Boulang.	3 ^e Boucheries.	4 ^e Fourrages.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.
Commis aux écritures	de 1 ^{re} classe.	9	9	1	5	6	30	1,450	43,500	»
	de 2 ^e id.	10	9	»	6	5	30	1,350	40,500	»
	TOTAUX	19	18	1	11	11	60			84,000

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journalière.	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Hôpitaux.	2 ^e Boulang.	3 ^e Boucheries.	4 ^e Fourrages.	TOTAUX.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
Hôpitaux.										
Magasiniers-dépensiers de	1 ^{re} classe.	»	11	»	»	»	11	4,015	1 95	7,829 25
Id.	2 ^e id.	»	11	»	»	»	11	4,015	1 70	6,825 50
Infirmiers-majors de	1 ^{re} id.	1	16	»	»	»	17	6,205	1 95	12,099 75
Id.	2 ^e id.	1	16	»	»	»	17	6,205	1 70	10,548 50
Portiers de	1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65
Id.	2 ^e id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,765 25
Cuisiniers	1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65
Id.	2 ^e id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,765 25
Tisanners	1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65
Id.	2 ^e id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,765 25
Infirmiers	1 ^{re} id.	»	81	»	»	»	81	29,865	1 10	32,521 50
Id.	2 ^e id.	»	81	»	»	»	81	29,865	1	29,565
130,334 20										
Boulangeries.										
Sergents surveillants		»	»	20	»	»	20	7,300	2 21	16,135
Brigadiers		»	»	28	»	»	28	10,220	1 60	16,352
Ouvriers de 1 ^{re} classe		»	»	40	»	»	40	14,600	1 20	17,520
Id. de 2 ^e id.		»	»	80	»	»	80	29,200	1 10	32,120
82,125										
Boucheries.										
Sergents surveillants		»	»	12	»	»	12	4,380	2 21	9,679 80
Brigadiers		»	»	12	»	»	12	4,380	1 60	7,008
Ouvriers de 1 ^{re} classe		»	»	24	»	»	24	8,760	1 20	10,512
Id. de 2 ^e id.		»	»	48	»	»	48	17,320	1 10	19,272
46,471 80										
Fourrages.										
Sergents surveillants		»	»	»	20	20	7,300	2 21	16,135	
Brigadiers		»	»	»	22	22	8,050	1 60	12,818	
Ouvriers de 1 ^{re} classe		»	»	»	60	60	21,900	1 20	26,280	
Id. de 2 ^e id.		»	»	»	120	120	43,800	1 10	48,180	
103,441										
État-major.										
Maîtres tailleur et cordonnier		2	»	»	»	»	2	750	» 84	613 20
TOTAUX fr.		4	270	168	96	222	760	178,120		362,985 20

(446)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
110,000 »	18,100 »	24,231,200 »	24,279,882 45	
»	1,000 »	678,900 »	666,034 48	
110,000 »	19,100 »	24,910,100 »	24,945,916 01	
90,900 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885.	votés pour l'exercice 1884.
CHAPITRE V.				
ACADÉMIE MILITAIRE.				
École militaire.				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
<i>État-major et employés du service intérieur.</i>				
		1 commandant fr.	5,000 »	
		1 commandant en second	1,000 »	
		1 directeur des études	2,500 »	
		2 examinateurs permanents	7,000 »	
		1 instructeur	800 »	
		2 instructeurs adjoints	1,200 »	
		4 inspecteurs des études	6,000 »	
		1 secrétaire	»	
		2 dessinateurs	6,500 »	
		1 aumônier	2,500 »	
		1 médecin	800 »	
		1 mécanicien	2,500 »	
a.		1 préparateur de chimie	2,500 »	
		1 vagemestre conservateur des bâtiments	600 »	
		1 garde conservateur du matériel	500 »	
		1 conservateur des modèles	360 »	
		1 infirmier	600 »	
		1 portier	1,500 »	
		8 hommes de peine	4,800 »	
		5 clairons	547 50	
		2 surveillants à l'école d'équitation	800 »	
		2 brigadiers et 52 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour)	1,555 »	
			47,000 50	
Corps enseignant.				
		10 professeurs militaires	9,800 »	
		8 — civils	43,500 »	
17	b.	15 répétiteurs militaires	9,200 »	
		1 — civil	1,500 »	
		3 maîtres militaires	3,000 »	
		3 — civils	9,900 »	
			76,900 »	
Solde des élèves.				
c.		Solde des élèves de l'École militaire	87,649 50	232,100 »
École de guerre.				
État-major et corps enseignant.				
		1 commandant	1,500 »	
		1 commandant en second	1,000 »	
		2 professeurs civils	5,250 »	
		3 maîtres civils	5,050 »	
d.		9 professeurs militaires	8,650 »	
		2 maîtres militaires	500 »	
		1 secrétaire	600 »	
			20,550 »	
À REPORTER. fr.			232,100 »	232,100 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	252,100 .	223,848 84	
.	.	252,100 .	223,848 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LITTE- RAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1885.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.
		REPORT. fr.	252,100 »	252,100 »
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
		Frais de bureau	2,500 •	
		Chauffage et éclairage	14,000 •	
		Manipulations des élèves au laboratoire	2,600 •	
		Indemnité aux travailleurs	753 •	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour.	2,190 •	
18	a.	Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc.	1,100 •	
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	2,000 •	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement, et dépenses imprévues	8,857 •	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, etc.	3,000 •	
		<u>57,000 •</u>		
		ÉCOLE DE GUERRE.		
		Frais de bureau	800 •	
		Chauffage et éclairage	2,600 •	44,900 •
		Indemnité aux travailleurs	450 •	
	b.	Ménage des domestiques: 5 hommes, à 50 c ^t par jour.	247 50	
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 •	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues.	3,002 50	
		<u>7,900 •</u>		
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	277,000 •	277,000 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	252,100 "	223,848 84	
.	"	44,000 "	54,272 95	
.	"	277,000 "	278,121 79	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^o DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885	votés pour l'exercice 1884.
CHAPITRE VI.				
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
19	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr. 15,500 »	66,575 »	66,575 »
	b.	— — de la fonderie de canons 24,900 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction 21,100 »		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie 2,500 »		
	e.	— — de l'école de tir 4,775 »		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État 261,835 20		
	b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses 365,838 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre 80,000 »		
Manufacture d'armes.				
Fabrication d'armes neuves; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins de l'artillerie.				
20	d.	<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 85,886 25		
		Salaire des ouvriers 218,800 »		
		Menues dépenses 2,000 »		
		————— 304,686 25		
Fonderie de canons.				
Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.				
e.		<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 62,841 79		
		Salaire des ouvriers 28,648 »		
		Menues dépenses 1,850 »		
		————— 93,339 79		
A REPORTER fr. 1,105,698 11			66,575 »	66,575 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	66,375 .	66,374 64	
.	.	66,375 .	66,374 64	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885.	votés pour l'exercice 1884.
		Report. . . . fr. 1,105,098 11	66,375 »	66,375 »
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux fr. 69,451 89		
		Salaires des ouvriers 88,100 »		
		Menues dépenses 2,800 »	1,302,450 »	1,302,450 »
		————— 160,351 89		
20 (suite)	g.	Frais de bureau, achat et dépenses diverses de l'école de pyrotechnie 5,400 »		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers 25,000 »		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie. 4,000 »		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.	1,368,825 »	1,368,825 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1883	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
*	*	66,375 *	66,374 64	
*	*	1,041,180 *	1,040,441 *	
*	*	1,107,555 *	1,106,815 64	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1885.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.
CHAPITRE VII.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire.				
a.	}	Bâtiments militaires fr. 306,957 »		
		Ouvrages de fortification 29,896 »		
		Ouvrages mixtes 12,640 »		
		————— 349,492 »		
Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.				
b.	}	Bâtiments militaires fr. 418,359 »		
		Ouvrages de fortification 268,990 »		
		Ouvrages mixtes 45,179 »		
		————— 730,508 »		
c.		Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 100,000 »	1,470,000 »	1,470,000 »
d.		Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. 147,500 »		
e.		Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel 100,000 »		
f.		Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 »		
g.		Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 2,500 »		
h.		Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres en terrain varié. 20,000 »		
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.			1,470,000 »	1,470,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS reçus pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.	TOTAL par place.							
AUGMENTATION.	DIMINUTION.											
						DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR						
				(Litt. A.) Entretien ordinaire.			(Litt. B.) Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; dé- fricement, ensevelissement, etc.					
				DES PLACES.			Bâtime- nts militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Bâtime- nts militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.
				1 ^{re} direction.								
				Anvers (enceinte)	45,000	5,500	700	106,700	20,535	25,849	205,284	
				— 1 ^{er} secteur	1,300	500	200	480	"	"	2,380	
				— 2 ^e —	6,983	445	290	18,470	10,240	1,910	37,640	
				— 3 ^e —	6,583	280	120	3,078	193,182	"	132,245	
				— 4 ^e —	4,660	1,300	90	5,390	4,528	3,000	16,578	
				— 5 ^e —	5,320	5,150	7,530	3,990	6,700	10,870	37,400	
				Beveren	1,000	"	"	1,845	"	"	2,845	
				Brasschaet	4,600	"	400	6,650	"	"	11,650	
				Coutich	1,000	"	"	4,550	"	"	5,550	
				Lierre	2,100	"	"	5,000	"	"	7,100	
				— fort de Lierre	300	1,200	150	800	1,800	400	4,650	
				Malines	8,300	"	"	14,420	"	"	22,720	
				— fort de Waelhem	300	1,200	150	300	1,000	400	3,850	
				Saint-Bernard	5,000	"	50	5,710	"	"	10,760	
				2 ^e direction.								
				Alost	2,850	"	"	1,400	"	"	4,250	
				Audenarde	5,800	"	"	8,000	"	"	9,800	
				Bruges	8,000	"	23	10,300	"	"	18,323	
				Courtrai	700	"	"	900	"	"	1,600	
				Gand	19,100	"	100	24,350	"	480	44,200	
				Menin	1,000	"	"	1,200	"	"	2,200	
				Ostende	4,000	"	"	10,500	"	"	14,500	
				Saint-Nicolas	900	"	"	"	"	"	900	
				Termonde	4,400	2,800	145	10,900	97,600	"	115,645	
				Ypres	7,500	"	"	7,600	"	"	15,100	
				3 ^e direction.								
				Arlon	1,400	"	"	2,610	"	"	4,010	
				Ath	1,500	"	"	1,700	"	"	3,200	
				Beverloo (camp de)	25,800	"	"	21,295	"	"	47,095	
				Bouillon	1,000	"	"	2,500	"	"	3,500	
				Bruxelles	34,037	"	150	29,262	"	"	63,449	
				Charleroi	5,100	"	"	1,000	"	"	4,100	
				Diest	3,940	4,370	430	9,505	3,605	"	20,850	
				Hasselt	2,800	"	"	3,153	"	"	5,953	
				Huy	1,000	"	"	1,618	"	"	2,618	
				Liège	22,300	3,000	1,200	33,695	"	"	59,195	
				Louvain	11,500	"	"	7,850	"	"	19,350	
				Mariembourg	700	"	"	1,525	"	"	2,225	
				Mons	12,300	"	"	8,535	"	"	19,075	
				Namur	48,210	1,320	910	18,640	"	"	49,140	
				Philippeville	1,500	"	"	1,365	"	"	2,865	
				Saint-Trond	1,200	"	"	1,485	"	"	2,685	
				Ticlemont	5,500	"	"	3,550	"	"	7,050	
				Turnai	11,000	"	"	12,900	"	"	23,900	
				Verviers	1,500	"	"	1,790	"	"	3,290	
				Vilvorde	5,940	"	"	9,690	"	"	15,630	
				Wavre	1,000	"	"	650	"	"	1,650	
				TOTAUX	306,957	29,895	12,840	418,339	268,990	45,179	1,080,000	
								340,492	730,508			
					1,495,000	1,443,218 56						
					1,495,000	1,443,218 56						

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1885.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.
CHAPITRE VIII.				
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.				
<i>Pain.</i>				
22	a.	a) 15,533,115 rations de pain, à 18 centimes fr. 2,796,860 70		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 157,460 70		
		RESTE. fr. 2,639,400 »		
<i>Viande.</i>				
23	b.	b) 15,507,698 rations, à 32 centimes. fr. 4,962,463 36	7,321,700 »	7,240,000 »
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 280,163 36		
		4,682,300 »		
		TOTAL. fr. 7,321,700 »		
<i>Fourrages en nature.</i>				
25	c)	1,717,690 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 55 c. fr. 2,628,065 70		
		885,500 rations mixtes, pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers, à fr. 1 47 c. 1,298,451 »		
		441,650 rations légères, pour les chevaux de troupe des régiments de chasseurs à fr. 1 58 c. 609,477 »		
		5,042,640 c)	4,535,993 70	4,461,900 »
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. 74,093 70		
		RESTE. fr. 4,461,900 »		
		A REPORTER. fr. 11,783,600 »	11,783,600 »	11,984,400 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.																																																												
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																															
				<p>a) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th rowspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>51,000</td> <td>10,479,880</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>42,400</td> <td>2,075,201</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>29,800</td> <td>2,869,203</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>3,100</td> <td>507,530</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>400</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>126,700</td> <td>16,107,815</td> </tr> </tbody> </table> <p>A déduire.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th rowspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>51,000</td> <td>10,479,880</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>42,400</td> <td>2,075,201</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>29,800</td> <td>2,869,203</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>3,100</td> <td>507,530</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>400</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>126,700</td> <td>16,107,815</td> </tr> </tbody> </table> <p>Reste 15,338,115</p>	JOURNÉES		RATIONS.	de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Infanterie	51,000	10,479,880	Cavalerie	42,400	2,075,201	Artillerie	29,800	2,869,203	Génie	3,100	507,530	Bataillon d'administration	400	178,120	Total	126,700	16,107,815	JOURNÉES		RATIONS.	de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Infanterie	51,000	10,479,880	Cavalerie	42,400	2,075,201	Artillerie	29,800	2,869,203	Génie	3,100	507,530	Bataillon d'administration	400	178,120	Total	126,700	16,107,815														
JOURNÉES		RATIONS.																																																														
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																															
Infanterie	51,000	10,479,880																																																														
Cavalerie	42,400	2,075,201																																																														
Artillerie	29,800	2,869,203																																																														
Génie	3,100	507,530																																																														
Bataillon d'administration	400	178,120																																																														
Total	126,700	16,107,815																																																														
JOURNÉES		RATIONS.																																																														
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																															
Infanterie	51,000	10,479,880																																																														
Cavalerie	42,400	2,075,201																																																														
Artillerie	29,800	2,869,203																																																														
Génie	3,100	507,530																																																														
Bataillon d'administration	400	178,120																																																														
Total	126,700	16,107,815																																																														
81,700		6,851,400	6,988,112 85	<p>b) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th rowspan="2">Le 1/3 des journées des pupilles de l'armée.</th> <th rowspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>51,000</td> <td>30,417</td> <td>10,479,880</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>42,400</td> <td>"</td> <td>2,075,201</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>29,800</td> <td>"</td> <td>2,869,203</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>3,100</td> <td>"</td> <td>507,530</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>400</td> <td>"</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>126,700</td> <td>30,417</td> <td>16,107,815</td> </tr> </tbody> </table> <p>A déduire.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th rowspan="2">Le 1/3 des journées des pupilles de l'armée.</th> <th rowspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>51,000</td> <td>30,417</td> <td>10,479,880</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>42,400</td> <td>"</td> <td>2,075,201</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>29,800</td> <td>"</td> <td>2,869,203</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>3,100</td> <td>"</td> <td>507,530</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>400</td> <td>"</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>126,700</td> <td>30,417</td> <td>16,107,815</td> </tr> </tbody> </table> <p>Reste 15,507,698</p>	JOURNÉES		Le 1/3 des journées des pupilles de l'armée.	RATIONS.	de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Infanterie	51,000	30,417	10,479,880	Cavalerie	42,400	"	2,075,201	Artillerie	29,800	"	2,869,203	Génie	3,100	"	507,530	Bataillon d'administration	400	"	178,120	Total	126,700	30,417	16,107,815	JOURNÉES		Le 1/3 des journées des pupilles de l'armée.	RATIONS.	de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Infanterie	51,000	30,417	10,479,880	Cavalerie	42,400	"	2,075,201	Artillerie	29,800	"	2,869,203	Génie	3,100	"	507,530	Bataillon d'administration	400	"	178,120	Total	126,700	30,417	16,107,815
JOURNÉES		Le 1/3 des journées des pupilles de l'armée.	RATIONS.																																																													
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																															
Infanterie	51,000	30,417	10,479,880																																																													
Cavalerie	42,400	"	2,075,201																																																													
Artillerie	29,800	"	2,869,203																																																													
Génie	3,100	"	507,530																																																													
Bataillon d'administration	400	"	178,120																																																													
Total	126,700	30,417	16,107,815																																																													
JOURNÉES		Le 1/3 des journées des pupilles de l'armée.	RATIONS.																																																													
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																															
Infanterie	51,000	30,417	10,479,880																																																													
Cavalerie	42,400	"	2,075,201																																																													
Artillerie	29,800	"	2,869,203																																																													
Génie	3,100	"	507,530																																																													
Bataillon d'administration	400	"	178,120																																																													
Total	126,700	30,417	16,107,815																																																													
	282,500	4,731,500	4,592,569 55	<p>c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="3">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>mixtes.</th> <th>légères.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Cavalerie</td> <td>Guides</td> <td>160</td> <td>1,210</td> <td>500,050</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Lanciers</td> <td>520</td> <td>2,420</td> <td>116,800</td> <td>883,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Chasseurs</td> <td>160</td> <td>1,210</td> <td>53,400</td> <td>"</td> <td>441,650</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Artillerie</td> <td>De campagne et train</td> <td>448</td> <td>2,372</td> <td>1,028,205</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>De siège</td> <td>39</td> <td>"</td> <td>14,255</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>TOTAUX</td> <td>1,124</td> <td>7,912</td> <td>1,717,690</td> <td>883,500</td> <td>441,650</td> </tr> </tbody> </table>	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS			d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.	Cavalerie	Guides	160	1,210	500,050	"	"	Lanciers	520	2,420	116,800	883,500	"	Chasseurs	160	1,210	53,400	"	441,650	Artillerie	De campagne et train	448	2,372	1,028,205	"	"	De siège	39	"	14,255	"	"	TOTAUX	1,124	7,912	1,717,690	883,500	441,650											
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																													
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.																																																											
Cavalerie	Guides	160	1,210	500,050	"	"																																																										
	Lanciers	520	2,420	116,800	883,500	"																																																										
	Chasseurs	160	1,210	53,400	"	441,650																																																										
Artillerie	De campagne et train	448	2,372	1,028,205	"	"																																																										
	De siège	39	"	14,255	"	"																																																										
TOTAUX	1,124	7,912	1,717,690	883,500	441,650																																																											
81,700	282,500	11,562,700	11,580,682 40																																																													

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885.	votés pour l'exercice 1884.
		REPORT. fr.	11,783,600	11,984,400
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires. (Contrat du 1 ^{er} octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit fr. 24,000		
		39,000 — à une — 15 — 585,000		
		609,000		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes fr. 110,000		
24		Fournitures appartenant à l'État.		
	c.	c) 799,825 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes. fr. 15,996 50	767,000	767,700
		Dépenses diverses.		
		Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations fr. 2,005 30		
	d.	Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traverses, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et couchettes de fer et de bois 30,900		
		52,003 30		
		TOTAL. 767,000		
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie fr. 45,000		
		Cavalerie 46,000		
25		Artillerie 12,000		
		Génie 1,900		
		Bataillon d'administration 100		
		105,000	105,000	104,000
		A REPORTER. fr.	12,555,600	12,856,100

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.																																		
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																					
81,700	282,500	11,562,700	11,580,682 40																																			
				<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) Décomposition des journées d'occupation.</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>Infanterie (non compris les contingents supplémentaires)</td> <td>9,494,665</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cavalerie</td> <td>2,073,200</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Artillerie</td> <td>2,869,265</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Génie</td> <td>807,530</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bataillon d'administration</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>15,052,600</td> </tr> <tr> <td></td> <td>A déduire les journées de marche</td> <td>126,700</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Reste</td> <td>14,925,900</td> </tr> <tr> <td></td> <td>A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures</td> <td>1,279,625</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>16,205,525</td> </tr> </table></td></tr></tbody> </table>	JOURNÉES.		a) Décomposition des journées d'occupation.	<table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>Infanterie (non compris les contingents supplémentaires)</td> <td>9,494,665</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cavalerie</td> <td>2,073,200</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Artillerie</td> <td>2,869,265</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Génie</td> <td>807,530</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bataillon d'administration</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>15,052,600</td> </tr> <tr> <td></td> <td>A déduire les journées de marche</td> <td>126,700</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Reste</td> <td>14,925,900</td> </tr> <tr> <td></td> <td>A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures</td> <td>1,279,625</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>16,205,525</td> </tr> </table>	{	Infanterie (non compris les contingents supplémentaires)	9,494,665		Cavalerie	2,073,200		Artillerie	2,869,265		Génie	807,530		Bataillon d'administration	178,120		TOTAL	15,052,600		A déduire les journées de marche	126,700		Reste	14,925,900		A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures	1,279,625		TOTAL	16,205,525
JOURNÉES.																																						
a) Décomposition des journées d'occupation.	<table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>Infanterie (non compris les contingents supplémentaires)</td> <td>9,494,665</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cavalerie</td> <td>2,073,200</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Artillerie</td> <td>2,869,265</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Génie</td> <td>807,530</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bataillon d'administration</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>15,052,600</td> </tr> <tr> <td></td> <td>A déduire les journées de marche</td> <td>126,700</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Reste</td> <td>14,925,900</td> </tr> <tr> <td></td> <td>A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures</td> <td>1,279,625</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>16,205,525</td> </tr> </table>	{	Infanterie (non compris les contingents supplémentaires)	9,494,665		Cavalerie	2,073,200		Artillerie	2,869,265		Génie	807,530		Bataillon d'administration	178,120		TOTAL	15,052,600		A déduire les journées de marche	126,700		Reste	14,925,900		A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures	1,279,625		TOTAL	16,205,525							
{	Infanterie (non compris les contingents supplémentaires)	9,494,665																																				
	Cavalerie	2,073,200																																				
	Artillerie	2,869,265																																				
	Génie	807,530																																				
	Bataillon d'administration	178,120																																				
	TOTAL	15,052,600																																				
	A déduire les journées de marche	126,700																																				
	Reste	14,925,900																																				
	A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures	1,279,625																																				
	TOTAL	16,205,525																																				
				<table border="0"> <tr> <td>40,200 fournitures de la Comp^{te} des lits militaires, à 365 jours d'occupation</td> <td>14,673,000</td> <td>journées.</td> </tr> <tr> <td>A déduire 1/10 pour non-occupation</td> <td>1,467,300</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Reste</td> <td>13,205,700</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>b) Fournitures appartenant aux communes</td> <td>2,200,000</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>c) — — à l'État</td> <td>799,825</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL ÉGAL.</td> <td>16,205,525</td> </tr> </table>	40,200 fournitures de la Comp ^{te} des lits militaires, à 365 jours d'occupation	14,673,000	journées.	A déduire 1/10 pour non-occupation	1,467,300	"	Reste	13,205,700	"	b) Fournitures appartenant aux communes	2,200,000	"	c) — — à l'État	799,825	"		TOTAL ÉGAL.	16,205,525																
40,200 fournitures de la Comp ^{te} des lits militaires, à 365 jours d'occupation	14,673,000	journées.																																				
A déduire 1/10 pour non-occupation	1,467,300	"																																				
Reste	13,205,700	"																																				
b) Fournitures appartenant aux communes	2,200,000	"																																				
c) — — à l'État	799,825	"																																				
	TOTAL ÉGAL.	16,205,525																																				
	700	767,000	754,923 26																																			
1,000	"	100,000	97,160 13																																			
82,700	283,200	12,429,700	12,432,765 79																																			

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N ^o DES ARTICLES.	LITTE ^R AS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885.	voies pour l'exercice 1884.
		REPORT. fr.	12,555,600	12,850,100
		<i>Frais de route et de séjour.</i>		
26	a.	Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre fr. 125,000	150,000	110,000
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre 5,000		
		<i>Transports généraux.</i>		
27	»	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.	100,000	100,000
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
28	•	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	170,000	118,000
		<i>Remonte.</i>		
		<i>(Remonte ordinaire, calculée à raison de 11 $\frac{1}{2}$ % de l'effectif en chevaux pour la cavalerie et de 8 % pour l'artillerie.)</i>		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
29	a.	426 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. fr. 468,600	808,500	
		142 — de guides, à 1,150. 163,500		
		65 — de selle d'artillerie, à 1,150. 72,450		
		126 — de trait — à 825. 103,950		
		757		
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. 10,000	852,700	852,700
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. 14,400		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	15,888,300	14,016,800

DIMINUTION. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION			
82,700 »	285,200 »	12,420,700 »	12,452,765 79	
20,000 »	»	110,000 »	120,806 38	
»	»	95,000 »	98,155 28	
52,000 »	»	118,000 »	138,895 67	
»	»	852,700 »	1,057,647 89	
154,700 »	285,200 »	13,585,400 »	13,857,361 01	
128,500 »				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
82,700 »	285,200 «	12,429,700 »	12,452,765 79	
20,000 »	»	110,000 «	129,896 38	
»	»	95,000 »	98,155 28	
52,000 »	»	118,000 «	138,895 67	
»	»	852,700 »	1,057,647 89	
154,700 »	285,200 «	15,585,400 »	15,857,361 01	
128,500 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LIGÈRE des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885.	votés pour l'exercice 1884.
CHAPITRE IX.				
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.				
Traitements de non-activité.				
<i>1° Pour motifs de santé.</i>				
	EFFECTIF			
	1	Colonel, à	6,575 . 6,575 »	
	6	Majors, à	4,125 . 24,750 »	
	12	Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	5,000 . 56,000 »	
	8	— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	2,550 . 20,400 »	
	4	— de 5 ^e — ou en second de 2 ^e classe	2,560 . 9,440 »	
	5	Lieutenants, à	1,800 . 5,400 »	
	2	Sous-lieutenants, à	1,575 . 3,150 »	
	36	TOTAL	105,515 »	
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. ‰ pour médicaments	527 67	
			104,987 43	
<i>2° Par mesure d'ordre.</i>				
	2	Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	2,000 . 4,000 »	
	4	— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	1,700 . 6,800 »	
	4	— de 5 ^e — ou en second de 2 ^e classe	1,575 . 6,500 »	
	7	Lieutenants, à	1,200 . 8,400 »	
	2	Sous-lieutenants, à	1,050 . 2,100 »	
	19	TOTAL	27,600 »	
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. ‰ pour médicaments	138 »	
			27,462 »	145,000 »
				145,000 »
		<i>3° Employés civils.</i>		
	4	Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département	5,500 »	
	4			
	59			
		<i>Honoraires.</i>		
	b.	Honoraires d'avocats et frais de procédure	7,050 67	
<i>Frais de représentation.</i>				
	51	Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale	20,000 »	20,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.	165,000 »	165,000 »

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		valés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1883.	l'exercice 1882.	
•	•	145,000 •	133,587 90	
•	•	20,000 •	18,145 43	
•	•	165,000 •	151,733 33	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1885.	voies pour l'exercice 1884
CHAPITRE X.				
PENSIONS ET SECOURS.				
32	a.	Pensions temporaires et arriérés fr. 125,000 »	155,000 »	155,000 »
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires 6,000 »		
	c.	Secours à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre. 24,000 »		
			TOTAL. fr. 155,000 »	
			TOTAL DU CHAPITRE X fr.	155,000 »
CHAPITRE XI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
33	a.	Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne, etc.	15,075 »	15,105 »
			TOTAL DU CHAPITRE XI. fr	15,075 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés l pour l'exercice 1883.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
20,000 •	•	135,000 •	146,505 20	
20,000 »	•	135,000 »	146,505 20	
•	50 »	14,945 •	35,869 55	
•	50 •	14,945 »	35,869 55	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉROS. des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1885.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.
<i>Récapitulation.</i>			
I.	Administration centrale	502,000	502,000
II.	États-majors.	1,414,900	1,425,770
III.	Service de santé des hôpitaux	1,217,500	1,198,800
IV.	Solde des troupes	25,590,400	25,490,500
V.	Académie militaire	277,000	277,000
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie	1,568,825	1,568,825
VII.	Matériel du génie	1,470,000	1,470,000
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres allocations.	13,888,500	14,016,800
IX.	Traitements divers et honoraires	165,000	165,000
X.	Pensions et secours.	155,000	135,000
XI.	Dépenses imprévues	15,075	15,105
Totaux. fr.		40,065,800	46,075,800

DIMINUTION. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1883.	de l'exercice 1882.	
°	°	492,000	° 535,985 17	
°	10,870 °	1,425,300	° 1,359,393 94	
18,500 °	°	1,187,600	° 1,151,187 55	
90,900 °	°	24,910,100	° 24,945,916 91	
°	°	277,000	° 278,121 79	
°	°	1,107,555	° 1,106,815 64	
°	°	1,495,000	° 1,445,218 56	
°	128,500 °	13,585,400	° 13,857,561 01	
°	°	165,000	° 151,733 33	
20,000 °	°	135,000	° 140,505 29	
°	50 °	14,945	° 35,869 35	
129,400 °	139,400 °	44,764,900	° 45,010,100 54	
10,000 °				

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }
 2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs.
 3° de deux régiments de guides, }

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTALS.		Traitement annuel.	MONTANT		
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		GRADE.	CATÉGORIE.	
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.						
États-majors de régiment.														
Colonels	1	3	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500	76,000		
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100	56,800		
Majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	6,500	100,800		
Capitaines adjudants-majors en 1 ^{er}	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100	40,800		
Lieutenants adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	3,250	26,000		
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100	24,800		
Capitaines quartiers-maîtres de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	5,800	50,400		
Lieutenants et sous-lieutenants officiers-payeurs	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	2,462 50	19,700		
Capitaines administrateurs d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	3,450	27,600		
Médecins de régiment { de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	6,500	25,200		
Id. de 2 ^e classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	5,100	20,400		
Id. de bataillon de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	4,200	35,600		
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,100	5,100		
Vétérinaires de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600	32,200		
Id. de 2 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	5,250	26,000		
Id. de 3 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800	22,400		
Escadrons actifs.	15	20										567,800		
Capitaines commandants	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100	204,000		
Id. en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	4,200	168,000		
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	3,250	260,000		
Sous-lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950	236,000		
TOTAUX	6	12	90	160	180	320	90	160	(1)360	640		868,000		
Soit par régiment			45	80	45	80	45	80						

(1) Officiers de l'arme 206
 Comptables 34 } 360
 Médecins 16 }
 Vétérinaires 24 } 40

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.
 Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 10,000

TOTAL 1,445,800
 A déduire 1/2 p. % pour médicaments 7,229
RESTE fr. 1,438,571

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTALS.			NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration				GRADE.	CATÉGORIE.
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.		légers.	mixtes.	fortes.			
Petits états-majors de régiment.															
Adjudants sous-officiers	2	2	4	4	8	8	"	"	12	4	8	"	4,580	3 25	14,235
Maréchaux des logis chefs secrétaires	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	1,460	3 25	4,745
Id. des logis gardes-magasins	1	"	2	"	4	"	"	"	6	"	"	"	2,190	2 86	6,265 40
Trompettes-majors	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	750	2 88	2,102 40
Id. brigadiers	1	1	2	2	4	4	"	"	2,190	2 21	4,859 90	"	750	2 25	1,627 90
Maréchaux des logis armuriers	1	"	2	"	4	"	"	"	2,190	2 44	5,543 60	"	750	2 46	1,795 80
Maitres tailleurs, bottiers et selliers	5	"	6	"	12	"	"	"	2,190	1 76	3,854 40	"	750	1 78	1,299 40
Escadrons actifs.	10	5							6	"	"	"	2,190	" 84	1,859 60
Maréchaux des logis chefs	1	1	10	10	20	20	"	"	50	10	20	"	10,950	2 86	31,517
Premiers maréchaux des logis	1	1	10	10	20	20	"	"	10	"	20	"	5,650	2 88	10,512
Maréchaux des logis fourriers	1	1	10	10	20	20	"	"	30	10	20	"	10,950	2 36	25,842
Id. des logis	7	7	70	70	140	140	"	"	5,650	2 58	8,687	"	10	2 58	8,687
Brigadiers	12	12	120	120	240	240	"	"	50	10	20	"	10,950	2 21	24,199 50
Trompettes	5	5	30	30	60	60	"	"	10	"	20	"	5,650	2 25	8,159 50
Maréchaux ferrants	2	2	20	20	40	40	"	"	210	70	140	"	76,650	2 21	169,396 50
Cavaliers de 1 ^{re} classe	24	24	240	240	480	480	"	"	25,550	2 25	56,976 50	"	151,400	1 05	157,970
Id. de 2 ^e —	69	69	690	690	1,380	1,380	"	"	120	"	120	"	45,800	1 08	47,304
Id. non montés	20	"	200	"	400	"	"	"	90	30	60	"	32,850	1 56	51,246
TOTAUX	140	120	1,420	1,210	2,840	2,420	1,420	1,210	5,680	1,210	2,420	1,210	2,073,200		
Soit par régiment			710	605	710	605	710	605			4,840				

TOTAL 2,066,374 50

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :
 Pour 32 brigadiers pionniers ou 11,680 journées à 15 c^t fr. 1,752
 Pour 256 cavaliers pionniers ou 93,440 journées à 10 c^t 9,344
TOTAL 11,096

TOTAL 2,077,470 50

ARTILLERIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier.

- 2° De 4 régiments de campagne formés, savoir : $\left\{ \begin{array}{l} \text{les } 1^{\text{er}} \text{ et } 3^{\text{e}} \text{ régim}^{\text{a}} \text{ chacun de 8 batteries montées et de 2 batteries de réserve;} \\ \text{les } 2^{\text{e}} \text{ et } 4^{\text{e}} \text{ — — — — 2 — à cheval, 7 batteries montées et 1 batt. de réserve;} \end{array} \right.$
- 3° De 3 — de siège formés chacun de 16 batteries de siège, 1 batterie de réserve et 1 batterie de dépôt;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers;
- 5° D'un bataillon du train formé d'un état-major $\left\{ \begin{array}{l} 4 \text{ compagnies pour les colonnes de munitions et les équipages des pontonniers et du génie;} \\ 2 \text{ — — — — équipages de l'administration;} \\ \text{et de 7 compagnies :} \\ 1 \text{ compagnie de dépôt.} \end{array} \right.$

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTALION ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.										Totaux.		Traitement annuel.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	Hommes.	Chevaux.	Les 1 ^{er} et 3 ^e régiments de campagne.		2 ^e et 4 ^e régiments de campagne.		3 ^e , 6 ^e et 7 ^e régiments de siège.		Quatre COMPAGNIES SPÉCIALES.		LE TRAIN.		HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.				MONTANT.
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.						
États-majors des régiments.																		
Colonels	2	6	2	6	2	6	5	6					7	18	9,500	66,500		
Lieutenants-colonels	2	4	2	4	2	4	3	6					7	14	7,100	49,700		
Majors	8	16	6	12	6	12	15	15					29	45	6,500	182,700		
Capitaines commandants adjudants-majors	2	4	2	4	2	4	3	3					7	11	5,100	55,700		
Lieutenants	2	4	2	4	2	4	3	3					7	11	5,250	22,750		
Capitaines commandants instructeurs	2	4	2	4	2	4							4	8	5,100	20,400		
Capitaines quartiers-maitres de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e cl.	2		2		2		3						7		5,800	26,000		
Lieutenants ou sous-lieuten. officiers-payeurs	2		2		2		3						7		2,402 50	17,937 50		
Capitaines administ. d'habillem ^t de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e cl.	2		2		2		3						7		5,450	24,150		
Médecins de rég ^t de 1 ^{re} classe	2		2		2		3						4		6,500	25,200		
— de 2 ^{me} —	2		2		2		3						4		5,100	15,500		
— de bat ^a de 1 ^{re} —	2		2		2		3						7		4,200	29,400		
— de 2 ^e —	2		2		2		3						5		5,250	9,750		
Vétérinaire principal	2		2		2		3						1		5,100	5,100		
— de 1 ^{re} classe	2		2		2		3						5		4,600	13,800		
— de 2 ^e —	2		2		2		3						4		5,250	15,000		
557,287 50																		
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																		
3 batteries à cheval.																		
Capitaines commandants	1	2			4	8							4	8	5,100	20,400		
— en 2 ^d de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	1	1			4	4							4	4	4,200	16,800		
Lieutenants	5	6			12	24							12	24	5,100	57,200		
Sous-lieutenants																	74,400	
74,400																		
30 batteries montées.																		
Capitaines commandants	1	2	16	52	14	28							50	60	5,100	153,000		
— en 2 ^d de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	1	16	16	14	14							50	50	4,200	126,000		
Lieutenants	5	6	48	96	42	84							90	180	5,100	279,000		
Sous-lieutenants																	558,000	
558,000																		
6 batteries de réserve.																		
Capitaines commandants	1	1	4	4	2	2							6	6	5,100	50,600		
Lieutenants	1	1	4	4	2	2							6	6	5,250	19,500		
Sous-lieutenants	1	1	4	4	2	2							6	6	2,950	17,700		
67,800																		
RÉGIMENTS DE SIÈGE.																		
48 batteries de siège.																		
Capitaines commandants	1						48						48		4,600	220,800		
Lieutenants	1						48						48		2,875	158,000		
Sous-lieutenants	1						48						48		2,475	118,800		
477,600																		
3 batteries de réserve.																		
Capitaines commandants	1						3						3		4,600	15,800		
Lieutenants	1						3						3		2,875	8,625		
Sous-lieutenants	1						3						3		2,475	7,425		
29,850																		
3 batteries de dépôt.																		
Capitaines commandants	1						3						3		4,600	15,800		
Lieutenants	1						3						3		2,875	8,625		
Sous-lieutenants	1						3						3		2,475	7,425		
29,850																		
COMPAGNIES SPÉCIALES.																		
1 compagnie de pontonniers.																		
Capitaine commandant	1	1							1	1			1	1	4,600	4,600		
— en second	1	1							1	1			1	1	4,200	4,200		
Lieutenants	2	2							2	2			2	2	2,875	5,750		
Sous-lieutenants	2	2							2	2			2	2	2,475	4,950		
19,500																		
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																		
Capitaine commandant	1								3				3		4,600	15,800		
Lieutenants	1								3				3		2,875	8,625		
Sous-lieutenants	2								6				6		2,475	14,850		
37,275																		
BATAILLON DU TRAIN.																		
Major	1	2									1	2	1	2	6,500	6,500		
Capitaine en second adjudant-major	1	1									1	1	1	1	4,200	4,200		
Capitaine quartier-maitre de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e cl.	1										1		1		5,800	5,800		
— administ. d'habillem ^t de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e cl.	1										1		1		5,450	5,450		
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	1										1	1	1	1	5,250	5,250		
Vétérinaire de 2 ^e classe	1										1	1	1	1	5,250	5,250		
Capitaines commandants	1	2									4	8	4	8	5,100	20,400		
— en second	1	1									5	6	5	6	4,200	12,600		
Lieutenants	1	1									7	7	7	7	5,250	22,750		
Sous-lieutenants	1	1									7	7	7	7	2,950	20,650		
100,650																		
TOTAUX																100,650		
Soit par régiment																		
			62	101	65	105	69	11					a) 502	484			TOTAL	
																1,952,212 50		

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT :

Pour ancienneté de grade } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 5,600

TOTAL fr. 1,957,812 50

À DÉDUIRE ½ p. % pour médicaments 9,789 06

RESTE fr. 1,948,023 44

a) Officiers d'artillerie 429
 — du train 23
 Comptables 23 } 502
 Médecins 18 }
 Vétérinaires 9 } 27

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS.									TOTAUX.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.						
	de chaque BATTERIE.			Les 1 ^{er} et 2 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 3 ^e et 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de siège.	Chevaux.			de	journalière.						par grade.	par catégorie.				
	Hommes.		Chevaux	Hommes.		Chevaux	Hommes.		Chevaux		Hommes.		Chevaux										de	journalière.	par grade.	par catégorie.
	de selle.	de trait.	de selle.	de trait.	de selle.	de trait.	de selle.	de trait.	de selle.		de trait.	de selle.	de trait.													
Petits états-majors des régiments.																										
Adjudants sous-officiers	"	"	"	4	4	"	4	4	"	6	14	8	"	5,110	5 25	16,607 50										
Maréchaux des logis chefs artificiers	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	2	"	"	750	2 86	2,087 80										
— — secrétaires	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	4	"	"	1,825	2 75	4,982 25										
Maréchaux des logis gardes-magasins	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	5	"	"	1,460	2 86	4,175 60										
Trompettes-majors	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	7	"	"	1,095	2 50	2,757 50										
— brigadiers	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	7	4	"	2,555	1 98	3,058 90										
Maréchaux des logis armuriers	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	7	"	"	2,555	2 58	6,080 90										
Maîtres selliers, tailleurs et bottiers	"	"	"	6	"	"	6	"	"	6	18	"	"	6,570	" 84	5,518 80										
Ouvriers selliers (soldats)	"	"	"	4	"	"	4	"	"	"	4	"	"	1,460	" 95	1,557 80										
																1,270 20										
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																										
4 batteries à cheval.																										
Adjudants de batterie	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 96	4,521 00										
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 86	4,175 60										
— — fourriers	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 21	5,226 60										
Maréchaux des logis	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	24	24	"	8,760	2 21	19,559 60										
Brigadiers	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	24	24	"	8,760	1 05	9,198 "										
— artificiers	3	3	"	"	"	"	12	12	"	"	12	12	"	4,580	" 95	4,075 40										
Trompettes	2	2	"	"	"	"	8	8	"	"	8	8	"	2,920	1 56	4,555 20										
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	"	"	"	"	"	16	"	"	"	16	"	"	5,840	" 95	5,451 20										
Maréchaux ferrants	2	"	"	"	"	"	8	"	"	"	8	"	"	2,920	" 83	2,425 60										
Canonniers { de 1 ^{re} classe	14	"	"	"	"	"	56	168	160	"	56	168	160	20,440	" 88	17,987 20										
de 2 ^e classe	70	42	40	"	"	"	280	"	"	"	280	"	"	102,200	" 85	84,826 "		59,432 95								
30 batteries montées.																										
Adjudants de batterie	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 96	52,412 "										
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 86	31,517 "										
— — fourriers	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 21	24,199 50										
Maréchaux des logis à cheval	6	6	"	96	96	"	84	84	"	"	180	180	"	65,700	2 21	145,197 "										
Brigadiers { à pied	2	2	"	52	52	"	28	28	"	"	60	60	"	21,900	1 05	22,995 "										
à cheval	4	"	"	64	"	"	56	"	"	"	120	"	"	45,800	" 98	42,924 "										
Brigadiers artificiers	5	"	"	48	"	"	42	"	"	"	90	"	"	52,850	" 87	28,579 50										
Trompettes	2	2	"	52	52	"	28	28	"	"	60	60	"	21,900	1 56	34,164 "										
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	"	"	64	"	"	56	"	"	"	120	"	"	45,800	" 87	58,106 "										
Maréchaux ferrants	1	"	"	16	"	"	14	"	"	"	50	"	"	10,950	" 85	9,088 50										
Canonniers { de 1 ^{re} classe	6	"	"	96	"	"	84	"	"	"	180	"	"	65,700	" 78	51,246 "										
de 2 ^e classe	28	"	"	448	"	"	592	"	"	"	840	"	"	506,600	" 66	202,556 "										
Conducteurs { de 1 ^{re} classe	6	"	"	96	"	640	84	"	560	"	180	"	1,200	65,700	" 88	57,816 "										
de 2 ^e classe	24	"	40	384	"	"	556	"	"	"	720	"	"	262,800	" 85	218,124 "		958,524 50								
6 batteries de réserve.																										
Adjudants de batterie	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 96	6,482 40										
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 86	6,265 40										
— — fourriers	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 21	4,859 90										
Maréchaux des logis à cheval	6	6	"	24	24	"	12	12	"	"	56	56	"	15,140	2 21	29,059 40										
Brigadiers { à pied	2	2	"	8	8	"	4	4	"	"	12	12	"	4,580	1 05	4,599 "										
à cheval	4	"	"	16	"	"	8	"	"	"	24	"	"	3,760	" 98	8,584 80										
Brigadiers artificiers	5	"	"	12	"	"	6	"	"	"	18	"	"	6,570	" 87	5,715 90										
Trompettes	2	2	"	8	8	"	4	4	"	"	12	12	"	4,580	1 56	6,852 80										
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	"	"	16	"	"	8	"	"	"	24	"	"	8,760	" 87	7,621 20										
Maréchaux ferrants	1	"	"	4	"	"	2	"	"	"	6	"	"	2,190	" 85	1,817 70										
RÉGIMENTS DE SIÈGE.																										
46 batteries de siège.																										
Adjudants de batterie	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	2 60	45,552 "										
Maréchaux des logis chefs	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	2 50	45,800 "										
— — fourriers	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	1 98	54,689 60										
Maréchaux des logis	5	"	"	"	"	"	"	"	"	240	240	"	"	87,600	1 98	175,448 "										
Brigadiers	6	"	"	"	"	"	"	"	"	288	288	"	"	105,120	" 98	105,017 60										
— artificiers	2	"	"	"	"	"	"	"	"	96	96	"	"	55,040	" 87	50,484 80										
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	96	96	"	"	55,040	1 44	50,457 60										
Charrons, forgerons et charpentiers	5	"	"	"	"	"	"	"	"	144	144	"	"	52,560	" 87	45,727 20										
Canonniers { de 1 ^{re} classe	8	"	"	"	"	"	"	"	"	584	584	"	"	140,160	" 78	109,524 80										
de 2 ^e classe	44	"	"	"	"	"	"	"	"	2,112	2,112	"	"	770,880	" 66	508,780 80		1,145,282 40								
3 batteries de réserve.																										
Maréchaux des logis chefs	1	"	"	"	"	"	"	"	"	3	5	"	"	1,095	2 50	2,757 50										
— — fourriers	1	"	"	"	"	"	"	"	"	5	5	"	"	1,095	1 98	2,168 10										
Maréchaux des logis	6	"	"	"	"	"	"	"	"	18	18	"	"	6,570	1 98	15,008 60										
Brigadiers	6	"	"	"	"	"	"	"	"	18	18	"	"	6,570	" 98	6,458 60										
Charrons, forgerons et charpentiers	5	"	"	"	"	"	"	"	"	9	9	"	"	3,285	" 87	2,857 95										
Élèves-trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	6	6	"	"	2,190	" 66	1,445 40										
3 batteries de dépôt.																										
Maréchaux des logis chefs	1	"	"	"	"	"	"	"	"	3	5	"	"	1,095	2 50	2,757 50										
— — fourriers	1	"	"	"	"	"	"	"	"	5	5	"	"	1,095	1 98	2,168 10										
Maréchaux des logis	4	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	"	4,580	1 98	8,672 40										
Brigadiers	4	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	"	4,580	" 98	4,292 40										
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	6	6	"	"	2,190	1 44	5,153 60										
TOTAUX A REPORTER				1,550	268	640	1,762	404	720	5,627	6,959	752	1,360	2,532,755					2,454,294 50							

TROUPES (suite).

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE.			COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.									TOTALS.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	Hommes.	Chevaux		Les 1 ^{er} ET 3 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 ^e ET 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de siège.	COMPAGNIES SPÉCIALES.			Hommes.	Chevaux						
		de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.	de trait.		Hommes.	de selle.	de trait.		de selle.						de trait.
REPORT.	"	"	"	1,550	268	640	1,762	464	720	5,627	"	"	"	6,959	752	1,560	2,552,755	"	"	2,454,294 50	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																					
1 compagnie de pontonniers.																					
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 74	1,000 10		
— — constructeur	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 74	1,000 10		
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 19	799 55		
Maréchaux des logis	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	2 19	7,995 50		
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	1 15	4,197 80		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Maitres-ouvriers	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	7,500	1 05	7,665 "		
Pontonniers de 1 ^{re} classe	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	7,500	" 88	6,424 "		
— de 2 ^e —	72	"	"	"	"	"	"	"	"	"	72	"	"	72	"	"	26,280	" 78	20,498 40		
175	"	"									175	"	"	175	"	"				50,629 15	
1 compagnie d'ouvriers.																					
Adjudant de batterie	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	5 21	1,171 65		
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	5 11	1,135 15		
— — fourrier	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	2 44	1,781 20		
Maréchaux des logis	14	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14	"	"	14	"	"	5,110	2 44	12,408 40		
Brigadiers	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	"	"	12	"	"	4,580	1 08	4,750 40		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Ouvriers { de 1 ^{re} classe	50	"	"	"	"	"	"	"	"	"	50	"	"	50	"	"	18,250	" 98	17,885 "		
{ de 2 ^e —	95	"	"	"	"	"	"	"	"	"	95	"	"	95	"	"	55,945	" 78	26,477 10		
175	"	"									175	"	"	175	"	"				66,700 10	
1 compagnie d'armuriers.																					
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 50	912 50		
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	"	"	8	"	"	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	" 98	5,577 "		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Canoniers armuriers { de 1 ^{re} classe	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	"	"	12	"	"	4,580	" 78	3,416 40		
{ de 2 ^e —	96	"	"	"	"	"	"	"	"	"	96	"	"	96	"	"	35,040	" 66	25,126 40		
150	"	"									150	"	"	150	"	"				38,587 80	
1 compagnie d'artilleurs.																					
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 50	912 50		
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	"	"	8	"	"	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	" 98	5,577 "		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Canoniers artificiers { de 1 ^{re} classe	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	7,500	" 78	5,694 "		
{ de 2 ^e —	60	"	"	"	"	"	"	"	"	"	60	"	"	60	"	"	21,900	" 66	14,454 "		
150	"	"									150	"	"	150	"	"				39,103 "	
BATAILLON DU TRAIN.																					
Petit état-major.																					
Adjudant sous-officier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	5 25	1,186 25		
Brigadier-trompette	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 76	642 40		
Maréchal des logis chef secrétaire	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 84	1,056 60		
— — garde-magasin	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
— — armurier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
Maitres sellier, tailleur et bottier	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5	"	"	5	"	"	1,095	" 84	919 80		
Compagnies.																					
Maréchaux des logis chefs	7	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	7	"	"	2,555	2 84	7,256 20		
Premiers maréchaux des logis	7	62	"	"	"	"	"	"	"	"	7	62	"	7	62	"	2,555	2 54	5,978 70		
Maréchaux des logis fourriers	7	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	7	"	"	2,555	2 19	5,595 45		
Maréchaux des logis	51	"	"	"	"	"	"	"	"	"	51	"	"	51	"	"	11,515	2 19	24,779 85		
Brigadiers	58	"	"	"	"	"	"	"	"	"	58	"	"	58	"	"	15,870	1 05	14,563 50		
Trompettes	14	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14	"	"	14	"	"	5,110	1 54	7,869 40		
Maréchaux ferrants	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	"	"	8	"	"	2,920	" 85	2,423 60		
Selliers, forgerons et charpentiers	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	"	"	12	"	"	4,580	" 87	3,810 60		
Conducteurs { de 1 ^{re} classe	48	"	218	"	"	"	"	"	"	"	48	"	218	48	"	218	17,520	" 88	15,417 60		
{ de 2 ^e —	198	"	"	"	"	"	"	"	"	"	198	"	"	198	"	218	72,270	" 85	59,984 10		
578	62	218									578	62	218	578	62	218				152,909 45	
TOTAUX.				1,550	268	640	1,762	464	720	5,627	922	62	218	7,861	794	1,578	2,869,265	TOTAL. . . . fr. 2,775,314 "			
Soit par régiment.				775	134	520	881	252	560	1,209							2,372				

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VIII

(MINISTÈRE DE LA GUERRE).

NOTE

A L'APPUI DES PRÉVISIONS DE DÉPENSE.

(472)

Les crédits portés au Budget, en ce qui concerne le Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1885, sont basés sur un effectif moyen de 48,251 hommes et de 8,956 chevaux.

L'effectif moyen qui a servi de base aux prévisions de l'exercice 1884 était de 47,625 hommes et de 8,956 chevaux.

Il y a donc, pour 1885, une augmentation de 628 hommes.

Cette différence provient de l'augmentation progressive de l'effectif moyen des contingents complémentaires, qui a été porté pour la première fois, au Budget de 1884, au chiffre de 2,265 hommes et qui figure en 1885 au chiffre de 2,891 hommes, soit 628 hommes en plus.

Les crédits demandés pour l'exercice 1885 s'élèvent comme il suit :

Dépenses ordinaires et permanentes. fr.	45,913,800	»	} 46,063,800	»
Dépenses extraordinaires et temporaires.	150,000	»		
Le crédit général proposé pour 1884 se monte à . . . fr.			46,073,800	»
<hr/>				
Les prévisions de 1885 présentent donc une diminution de fr.			10,000	»
<hr/>				

Cette différence, qui est expliquée par les détails qui suivent, est due principalement, savoir :

1^o A la suppression des sommes qui ont été portées au Budget de 1884 pour l'année bissextile.

2^o A une réduction qui a été apportée au taux de l'indemnité de fourrages et au prix des rations de fourrages, par suite de la baisse qui s'est produite dans la valeur des denrées fourragères et qui se maintient depuis assez longtemps.

La diminution provenant de ces deux causes est compensée, en partie, par l'augmentation de dépenses résultant de l'entretien en solde d'un nombre plus élevé des miliciens des contingents complémentaires et par quelques autres demandes de crédit.

CHAPITRE I.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 5. — *Institut cartographique militaire.*

La seule charge extraordinaire et temporaire portée actuellement au Budget du Ministère de la Guerre est la somme de 150,000 francs qui, depuis 1861,

figure à l'article 5, pour la continuation des travaux de la carte topographique du pays.

Il y a lieu de maintenir sous cette rubrique, au Budget de 1885, une somme égale à celle qui a été portée au Budget de 1884.

Il est vrai que la confection, proprement dite, de la carte topographique et sa publication à diverses échelles sont aujourd'hui terminées, mais la nécessité de faire constater les changements survenus, sur le terrain, et de publier des éditions des différentes cartes, mises à jour, s'impose à notre pays comme partout ailleurs.

Dans cet ordre d'idées, il est indispensable de continuer activement la revision topographique sur le terrain, qui est effectuée pour les 37 % du territoire, ainsi que les nouvelles publications se rapportant aux échelles du 20,000^e, du 40,000^e (2^e édition) et du 160,000^e.

Il convient aussi de continuer à se préoccuper, comme en 1884, des compléments scientifiques dont la carte est susceptible et qui ont été différés jusqu'à l'achèvement des opérations de publicité.

L'utilité de ces travaux n'est pas douteuse pour maintenir le pays à la hauteur des autres États qui confectionnent en ce moment ou perfectionnent leurs cartes topographiques.

CHAPITRE II.

ÉTATS-MAJORS.

ART. 6. — *Traitement de l'état-major général.*

Crédit demandé pour 1884	fr.	896,800	»
— pour 1885		887,500	»
		9,300	»
	fr.	9,300	»

Cette diminution de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
1 ^o Diminution provenant de la suppression du crédit porté au Budget de 1884, pour l'année bissextile, savoir :		
243 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1 70 c ^s	•	413 10
2 ^o Diminution sur le taux de l'indemnité de fourrages: 243 chevaux ou 88,695 journées à 10 centimes.	•	8869 50
3 ^o Diminué sur les vivres de campagne pour arrondir le chiffre de l'article 6	•	17 40
TOTAL DES DIMINUTIONS.	•	9500 »

ART. 7. — *Traitement de l'état-major des provinces et des places.*

Crédit demandé pour 1884	fr. 270,040 »
— — — 1885	269,100 »
En moins pour 1885.	<u>fr. 940 »</u>

Cette diminution de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
1° Diminution provenant de la suppression du crédit porté au Budget de 1884 pour l'année bissextile, savoir :		
25 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1 70 c.	»	42 50
2° Diminution sur le taux de l'indemnité de fourrages, 25 chevaux ou 9,125 journées à 10 centimes	»	912 50
3° Augmenté sur vivres de campagne pour arrondir le chiffre de l'article 7	15 »	»
TOTAUX. fr.	15 »	955 »
Reste diminution nette. fr.		<u>940 »</u>

ART. 8. — *Traitement du service de l'intendance.*

Crédit demandé pour 1884	fr. 258,930 »
— — — 1885	258,300 »
En moins pour 1885.	<u>fr. 630 »</u>

Cette diminution de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
1° Diminution provenant de la suppression du crédit porté au Budget de 1884 pour l'année bissextile, savoir :		
16 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1 70 c.	»	27 20
2° Diminution sur le taux de l'indemnité de fourrages : 16 chevaux ou 5,840 journées à 10 centimes	»	584 »
3° Diminué sur vivres de campagne pour arrondir le chiffre de l'article 8.	»	18 80
TOTAL DES DIMINUTIONS. fr.	»	<u>630 »</u>

CHAPITRE III.

SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.

ART. 9. — *Traitement des officiers de santé.*

Crédit demandé pour 1884	fr.	307,600	»
— 1885		307,500	»
		<hr/>	
En moins pour 1885	fr.	100	»
		<hr/>	

Cette diminution de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
1 ^o diminution provenant de la suppression du crédit porté au Budget de 1884 pour l'année bissextile, savoir :		
3 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1 70 c'	»	5 10
2 ^o Diminution sur le taux de l'indemnité de fourrages: 3 chevaux ou 1,095 journées à 10 centimes.	»	109 50
3 ^o Augmenté sur vivres de campagne pour arrondir le chiffre de l'article 9.	14 60	»
	<hr/>	<hr/>
TOTAUX fr.	14 60	114 60
	<hr/>	
RESTE diminution nette. fr.	100	»

ART. 10. — *Nourriture et habillement des malades. — Entretien des hôpitaux.*

Crédit demandé pour 1884	fr.	700,200	»
— 1885		709,800	»
		<hr/>	
En plus pour 1885	fr.	9,600	»
		<hr/>	

Cette augmentation provient de l'accroissement de l'effectif moyen des contingents complémentaires :

6,000 journées d'hôpital à fr. 1 60 c'.	fr.	9,600	»
---	-----	-------	---

ART. 11. — *Service pharmaceutique.*

Crédit demandé pour 1884	fr.	191,000	»
— pour 1885		200,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1885.	fr.	9,000	»
		<hr/>	

Cette augmentation provient, en partie, de l'accroissement de l'effectif moyen des contingents complémentaires; mais elle est demandée surtout, à cause du renchérissement qui s'est produit dans le prix de certains médicaments de grande consommation et qui a nécessité pour le Budget de 1883 une demande de crédit supplémentaire.

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé pour 1884.	fr.	14,367,800	»
— pour 1883.		14,477,800	»
		<hr/>	
En plus pour 1885.	fr.	110,000	»
		<hr/>	

Cette augmentation de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
1° Augmentations provenant de l'accroissement de l'effectif moyen des contingents complémentaires, savoir :		
Solde et habillement de 628 hommes.	140,589 95	
Première mise de petit équipement pour 177 miliciens à 36 francs	0,572 »	
Frais de voyage des miliciens rappelés sous les armes	2,700 »	
Moyens de transport.	2,500 »	
Logement et nourriture 1,800 journées à fr. 1 25 c.	2,250 »	
	154,211 95	»
2° Diminutions provenant de la suppression des sommes portées au Budget de 1884 pour l'année bissextile, savoir :		
Solde des sous-officiers et soldats	21,469 85	
254 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1 70 c.	431 80	
	»	21,901 65
3° Diminution sur le taux de l'indemnité de fourrages : 254 chevaux ou 92,710 journées à 10 centimes.		
	»	9,271 »
4° Diminué en plus du chef des contingents complémentaires et pour arrondir le chiffre de l'article 12 :		
Pour 6,000 journées d'hôpital à 64 centimes	3,840 »	
Pour vacances et congés.	9,199 32	
	»	13,039 32
	154,211 95	44,211 95
TOTAUX. fr.	154,211 95	44,211 95
	<hr/>	
Reste augmentation nette. fr.	110,000 »	

ART. 13. — *Traitement de solde de la cavalerie.*

Crédit demandé pour 1884	fr. 3,800,500 »
— pour 1885	3,794,400 »
	<hr/>
En moins pour 1885.	fr. 6,100 »

Cette diminution de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
1° Diminutions provenant de la suppression des sommes portées au Budget de 1884 pour l'année bissextile, savoir :		
Solde des sous-officiers et soldats	5,601 70	
Masse d'entretien du harnachement	435 60	6,127 30
2° Diminué en moins sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 15.	27 30	»
	<hr/>	
TOTAUX fr.	27 30	6,127 30
	<hr/>	
RESTE diminution nette. fr.	6,100 »	

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé pour 1884	fr. 5,532,400 »
— pour 1885	5,523,200 »
	<hr/>
En moins pour 1885.	fr. 9,200 »

Cette diminution de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
1° Diminutions provenant de la suppression des sommes portées au Budget de 1884 pour l'année bissextile, savoir :		
Solde des sous-officiers et soldats	7,603 60	
38 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1 70 c ^o	64 60	
Masse d'entretien du harnachement	213 48	7,881 68
2° Diminution sur le taux de l'indemnité de fourrages : 38 chevaux ou 15,870 journées à 10 centimes	»	1,587 »
3° Diminué en moins sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 14.	68 68	»
	<hr/>	
TOTAUX fr.	68 68	9,268 68
	<hr/>	
RESTE diminution nette. fr.	9,200 »	

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Crédit demandé pour 1884	fr. 1,318,900 »
— pour 1885	1,316,100 »
	<hr/>
En moins pour 1885.	fr. 2,800 »

Cette diminution de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
1° Diminutions provenant de la suppression des sommes portées au budget de 1884 pour l'année bissextile, savoir :		
Solde des sous-officiers et soldats	1,261 01	
42 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1 70 c ^t	71 40	
		1,332 41
2° Diminution sur le taux de l'indemnité de fourrages : 42 chevaux ou 15,350 journées à 10 centimes		1,535 »
3° Diminué en moins sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 15.	65 41	»
TOTAUX. fr.	65 41	2,865 41
Reste diminution nette. fr.		2,800 »

ART. 16. — *Traitement et solde du bataillon d'administration.*

Crédit demandé pour 1884	fr. 679,900 »
— pour 1885	678,900 »
	<hr/>
En moins pour 1885.	fr. 1,000 »

Cette diminution de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
1° Diminution provenant de la suppression de la somme portée au Budget de 1884, pour l'année bissextile, savoir :		
Solde des sous-officiers et soldats	»	994 48
2° Diminué en plus sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 16.	»	5 52
TOTAUX. fr.	»	1,000 »
TOTAL des diminutions. fr.		1,000 »

CHAPITRE VIII.

PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.

ART. 22. — *Pain et viande.*

Crédit demandé pour 1884	fr. 7,240,000 »
— pour 1885	7,521,700 »
	<hr/>
En plus pour 1885.	fr. 81,700 »

Cet accroissement de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
<i>Littera A. — Pain.</i>		
1° Augmentations résultant de l'accroissement de l'effectif moyen des contingents complémentaires, savoir :		
628 hommes au 229,220 journées à 18 centimes	41,250 60	
2° Diminution provenant de la suppression de la somme portée au Budget de 1884 pour l'année bissextile		7,850 54
3° Diminué en plus du chef des contingents complémentaires, savoir :		
Pour 6,000 journées d'hôpital à 18 centimes	1,080 »	
Pour 1,500 journées de logement et nourriture	270 »	
Pour vacances et congés et pour arrondir les chiffres	2,679 06	
	<hr/>	4,029 06
TOTAUX. fr.	41,250 60	11,859 60
RESTE augmentation nette. fr.	29,400 »	
<i>Littera B. — Viands.</i>		
1° Augmentation résultant de l'accroissement de l'effectif moyen des contingents complémentaires, savoir :		
628 hommes ou 229,220 journées à 52 centimes.	73,550 40	
2° Diminution provenant de la suppression de la somme portée au Budget de 1884 pour l'année bissextile		15,920 96
3° Diminué en plus du chef des contingents complémentaires, savoir :		
Pour 6,000 journées d'hôpital à 52 centimes	1,920 »	
Pour 1,500 journées de logement et nourriture	480 »	
Pour vacances et congés et pour arrondir les chiffres	4,729 44	
	<hr/>	7,129 44
TOTAUX. fr.	73,550 40	21,050 40
RESTE augmentation nette. fr.	52,500 »	

ART. 23. — Fourrages en nature.

Crédit demandé pour 1884	fr. 4,744,400 »
— pour 1885	4,461,900 »
	<hr/>
En moins pour 1885.	fr. 282,500 »

Cette diminution de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
1 ^o Diminution provenant de la suppression des sommes portées au Budget de 1884 pour l'année bissextile, savoir :		
4,706 rations fortes à fr. 1 62	fr. 7,625 72	
2,420 » mixtes » 1 56	3,775 90	
1,210 » légères » 1 46	1,706 20	
		13,105 52
2 ^o Diminution sur le prix des rations de fourrages, savoir :		
1,717,690 rations fortes à fr. 0 09	fr. 154,592 10	
885,500 » mixtes » 0 09	79,497 »	
441,650 » légères » 0 08	55,552 »	
		269,421 10
3 ^o Diminué en moins sur chevaux manquants pour arrondir le chiffre de l'article 23	86 62	»
	86 62	282,586 62
		282,500 »
TOTAUX.	fr.	
RESTE diminution nette fr.		

ART. 24. — Casernement des hommes.

Crédit demandé pour 1884	fr. 767,700 »
— pour 1885	767,000 »
	<hr/>
En moins pour 1885.	fr. 700 »

Cette diminution de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1884.	EN MOINS qu'au Budget de 1884.
1 ^o Diminution provenant de la suppression des sommes portées au budget de 1884 pour l'année bissextile, savoir :		
6,000 journées d'occupation des fouritures des villes à 0 05 centimes	»	300 »
20,955 » » » de l'État à 0 02 centimes	»	418 70
2 ^o Augmenté sur réparations et menus dépenses pour arrondir le chiffre de l'article 24.	18 70	»
	18 70	718 70
TOTAUX.	fr.	
RESTE diminution nette fr.		700 »

ART. 25. — *Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.*

Crédit demandé pour 1884	fr.	104,000	»
— — 1885		105,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1885. . . . fr.		1,000	»
		<hr/>	

Cette augmentation de crédit provient de l'accroissement de l'effectif moyen des contingents complémentaires.

ART. 26. — *Frais de route et de séjour.*

Crédit demandé pour 1884	fr.	110,000	»
— — pour 1885		130,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1885. . . . fr.		20,000	»
		<hr/>	

Depuis plusieurs années le crédit affecté aux indemnités de frais de route et de séjour des officiers est devenu insuffisant parce que les dépenses de ce service ont notablement augmenté, à cause :

- 1° Des missions confiées aux officiers qui sont désignés chaque année pour assister aux grandes manœuvres des armées étrangères ;
- 2° Des frais de voyage des officiers qui sont chargés de préparer et de faire exécuter les nouvelles manœuvres en terrain varié, dans notre pays ;
- 3° Des missions remplies par des officiers aux diverses expositions scientifiques qui ont lieu fréquemment à l'étranger, etc., etc., etc.

Les suppléments de crédit qui ont dû être demandés depuis quatre ans pour l'article 26 se sont élevés, savoir :

En 1880, à 18,000 francs ; en 1881, à 20,500 francs ; en 1882, à 20,000 francs, et en 1883, à 21,000 francs.

Cette situation étant destinée à se perpétuer, le Département de la Guerre propose d'allouer à l'article 26 une augmentation permanente de crédit de 20,000 francs.

ART. 28. — *Chauffage et éclairage des corps de garde, etc.*

Crédit demandé pour 1884	fr.	118,000	»
— — pour 1885		170,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1885. . . . fr.		52,000	»
		<hr/>	

Depuis plusieurs années, le crédit alloué à l'article 28 a dû être renforcé par des allocations supplémentaires qui se sont élevées, savoir :

En 1881, à 11,000 francs; en 1882, à 24,000 francs, et en 1883, à 58,000 francs.

Les dépenses de ce service ont considérablement augmenté par suite de la nécessité de chauffer — même pendant la saison d'été — certains locaux voûtés ou humides, qui sont occupés par les troupes, notamment à Anvers, dans le fort du camp retranché, et du Bas-Escaut, ainsi que dans quelques villes où les casernes ont été inondées, et enfin dans les casernes de nouvelle construction, qui ont été habitées presque aussitôt après leur achèvement.

Les manœuvres en terrain varié qui ont lieu, chaque année, occasionnent aussi une dépense nouvelle pour les bois de chauffage et de cuisine.

Ces dépenses étant commandées par l'intérêt de la santé des troupes, on ne peut songer à les supprimer ou à les réduire, et il convient de les prévoir au Budget, en portant à l'article 28 une augmentation permanente de crédit

CHAPITRE X.

ART. 32. — *Pensions et secours.*

Crédit demandé pour 1884	fr.	135,000	»
— pour 1885		135,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1885.	fr.	20,000	»
		<hr/>	

Lorsque la loi du 14 mars 1880 a augmenté les pensions militaires, le crédit alloué à l'article 32, pour les pensions *provisoires* des sous-officiers et soldats, a été porté de 85,460 francs à 102,000 francs. Mais les faits constatés depuis trois ans démontrent que cette augmentation de crédit a été calculée trop rigoureusement, car le montant des pensions provisoires s'élève à environ 125,000 francs par an, soit un découvert de 23,000 francs.

Mais d'un autre côté le crédit alloué au même article, pour la liquidation du premier terme des pensions *définitives*, laisse ordinairement un reliquat de 2,000 à 3,000 francs, et le crédit de 540 francs affecté à l'entretien d'un réfugié étranger s'est éteint par la mort du titulaire.

On peut donc réduire à 20,000 francs le supplément de crédit à porter à l'article 32.

CHAPITRE XI.

ART. 33. — *Dépenses imprévues.*

Crédit demandé pour 1884	fr.	15,105	»
— pour 1885		15,075	»
		<hr/>	
En moins pour 1885.	fr.	30	»
		<hr/>	

Cette diminution est proposée pour arrondir le chiffre total du tableau IX du Budget.

RÉCAPITULATION.

		Augmentations.	Diminutions.
Article 6	fr.	»	9,300 »
— 7		»	940 »
— 8		»	630 »
— 9		»	100 »
— 10		9,600 »	»
— 11		9,000 »	»
— 12		110,000 »	»
— 13		»	6,100 »
— 14		»	9,200 »
— 15		»	2,800 »
— 16		»	1,000 »
— 22		81,700 »	»
— 23		»	282,500 »
— 24		»	700 »
— 25		1,000 »	»
— 26		20,000 »	»
— 28		52,000 »	»
— 32		20,000 »	»
— 33		»	30 »
TOTAUX. fr.		303,300 »	313,300. »
RESTE DIMINUTION NETTE. fr.		10,000 »	